

LA GAZETTE de VALLEYFIELD



Vol. 7 No 17

VALLEYFIELD, P.Q., JEUDI, LE 10 SEPT. 1942

Imprimée à Huntingdon, Qué.

Un troisième parti dans Québec Comité du système-groupe de l'épargne sur les salaires

L'hon. Ilsley M. Maxime Raymond dirigera serendra ici un nouveau mouvement poli- demain soir que dans cette province

Plus de 500 personnes écouteront les remarques du ministre des finances chez les Chevaliers de Colomb

Une déclaration du député de Beauharnois-Laprairie au sujet de la formation d'un nouveau parti dans Québec — Des précisions plus tard à la radio

DANS LE DOMAINE PROVINCIAL ET FEDERAL

Le ministre des Finances au Canada, l'hon J.-L. Ilsley, se rendra à Valleyfield vendredi soir prochain où il adressera un groupe de membres qui font partie du comité des finances de guerre dans les comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil et Soulanges.

Plus de 500 invités se rendront à la salle des Chevaliers de Colomb pour entendre l'hon. Ilsley.

Le comité local s'attend à ce que plus de 150 personnes des villages environnants soient à Valleyfield vendredi soir pour écouter les remarques du distingué conférencier.

Le programme de la soirée comprendra d'abord un mot de bienvenue par le Lt.-Col. W.-G.-E. Aird, président-conjoint du comité local des finances de guerre; l'honorable F. Philippe Brais, C.R., M.C.L., présentera le conférencier. Immédiatement après la conférence de l'hon. Ilsley, l'hon. Brais parlera à la foule en français; M. E.-A. McNutt, président-conjoint des finances de guerre pour la province, ajoutera quelques mots. Dr O.-E. Caza, président-conjoint pour Valleyfield, parlera brièvement en anglais et en français. La réunion débutera par "O Canada" et se terminera par "God Save the King".

On nous apprend également que l'hon. Ilsley répondra à toutes les questions que l'on voudra bien lui poser sur le budget ou sur les finances de guerre.

M. Maxime Raymond, C.R., M.P., pour Beauharnois-Laprairie nous apprenait hier qu'il avait accepté de diriger un nouveau mouvement politique dans la province de Québec, lequel exercera ses activités dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral.

Voici le texte d'une déclaration que M. Raymond faisait à la presse cette semaine:

"A raison des rumeurs persistantes au sujet de la formation d'un nouveau mouvement politique dont je prendrais la direction, il me paraît opportun de faire savoir au public ce qui en est.

"Sollicité de toutes parts par de

nombreuses personnes, chefs de groupes et particuliers, appartenant à diverses classes de la sonouveau mouvement politique dans ciété, j'ai accepté de diriger un la province, lequel exercera ses activités dans le domaine provincial et dans le domaine fédéral.

"Plus tard, au cours d'une causerie à la Radio à une date qui sera annoncée, je donnerai des précisions sur le nouveau mouvement et je ferai connaître le nom sous lequel il sera désigné."

Me Raymond n'a pas révélé les noms de ses principaux collaborateurs. Il a fait allusion au programme du nouveau parti pour annoncer qu'il donnera des précisions plus tard à la radio et qu'il fera connaître le nom sous lequel il sera désigné.

Quelques notes biographiques

M. Maxime Raymond est né le 25 décembre 1883, à Saint-Stanislas de Kostka, comté de Beauharnois, fils d'Adélaïde Raymond et de Priscille Quesnel. Il fit ses études au collège de Valleyfield et au collège Sainte-Marie à Montréal. Après avoir étudié le droit à l'Université de Montréal, il fut admis à la pratique de sa profession en 1908 et créé conseil du roi en 1918. Il fut élu pour la première fois à la Chambre des Communes en 1925 comme député de Beauharnois-Laprairie et réélu aux élections générales de 1926, de 1930, de 1935 et de 1940.



Me MAXIME RAYMOND, M.P.

Beau geste de l'Ordre des Fils de l'Italie

Au cours d'une impressionnante cérémonie qui s'est déroulée mardi après-midi dans un des salons de l'Hotel La Salle, à Montréal, M. Giuseppe Agostini, directeur de la Fanfare de Valleyfield, au nom de l'Ordre des Fils de l'Italie, a remis un chèque de \$700.00 au Lt.-Col. W. Leggat, président de la société canadienne de la Croix-Rouge, pour la province de Québec. On remarquait à cette occasion Mme J. B. McPhail, Mme W. Leggat, M. Joseph Maffei, M. Giuseppe Agostini, président de l'Ordre des Fils de l'Italie, le R. P. Vangelisti, O.S.M. et plusieurs autres personnages de marque.

AVIS A NOS LECTEURS

Le manque d'espace nous oblige à remettre à la semaine prochaine la publication de plusieurs nouvelles qui nous sont parvenues à la dernière minute. Celles-ci paraîtront en entier la semaine prochaine.

Présidents conjoints



LOUIS DESROSIERS



CHARLES GURNHAM

Equipes

Médéric Perron
Charles Lèveillé

Lionel Robb
Dr A. Clairmont

Lorenzo Chartrand
Paul Déjean

Eddy Pilon
Emile Bélanger

L.-J. Rozen
C.-E. Dorais

Percy Sugden
Lorenzo Bélanger

J.-Anatole Latour
J.-H. Proulx

A. Dobbelaer
W. Shannon

Henri Houde
Rémi Hallé

Oscar Sicotte
Emmons McDonald

D. Montgomery
Lucien Moise

LES FONCTIONS DES MEMBRES DE CE COMITE

Voici en quelques mots les fonctions du comité système-groupe de l'Epargne sur les Salaires:

- 1.—Veiller à ce que les détenteurs de certificats d'épargne de guerre et d'obligations de la victoire conservent leurs titres jusqu'à l'échéance;
- 2.—Démontrer que l'épargne automatique ne fournit au pays qu'une fraction des crédits dont il a besoin et que, par conséquent, il est essentiel pour chacun de nous d'accroître ses souscriptions aux certificats d'épargne de guerre et aux obligations du gouvernement;
- 3.—Convaincre la direction de l'entreprise d'adhérer au projet

de l'Epargne sur le Salaire et de l'exécuter sans restrictions;

4.—Vous imposer de telle sorte à la direction de l'entreprise qu'elle vous considère comme la cheville même de tout le système;

5.—Obtenir que la patron ou le directeur de l'entreprise nomme un ou deux co-ordonnateurs de l'Epargne sur le salaire.

6.—Analyser périodiquement le système-groupe de l'Epargne sur le Salaire dans les entreprises qui vous sont assignées et s'il y a lieu, combler les lacunes;

7.—Adresser au comité de votre Unité des rapports périodiques sur le fonctionnement du système dans les établissements de votre ressort.

L'organisation de la fête du travail remporte un succès

Mille personnes y prennent part — Les ouvriers rendent hommages à Jésus ouvrier — Mgr Prud'homme prononce le sermon de circonstance

Environ mille ouvriers, membres des unions catholiques et internationales de la ville de Beauharnois et des alentours, ont pris part aux manifestations organisées le jour de la fête du travail, lundi dernier, en notre ville. Notre municipalité a vu les ouvriers célébrer de façon traditionnelle cet événement annuel. La fête a été précédée d'une parade conduisant les ouvriers à l'église où une grand-messe fut chantée par M. l'abbé

J. P. Patenaude, assisté de M. l'abbé Marleau et du Rév. Frère Rioux, c.s.v., du collège de Beauharnois. Le sermon de circonstance fut prononcé par Monseigneur Prud'homme, professeur de langues étrangères à Pont Viau.

Un banquet servi par la maison Dupuis Frères de Montréal fut des plus appréciés par environ 150 convives. A la table d'honneur on remarquait, Monseigneur Prud'homme, M.A., Angers, président, M. le

(Suite à la page 16)

DU SANG POUR LES BLESSES



Des centaines de Canadiens par l'entremise de la Croix-Rouge donnent leur sang pour les blessés. On voit ici un groupe de donateurs s'inscrivant à l'un des centres, aidés par une employée volontaire de la Croix-Rouge.

Un brave aïeul donne tout à ses fils, même les oies qui restent!

Cas unique de refus de pourvoir où le mari se départit de ses biens, en 1933, donnant même son harmonium et les deux écureuils noirs du salon de famille

En 1933 M. Elzéar Arsenault, fatigué d'une vie de labeur sur sa terre de S.-Polycarpe, décidait de donner son bien à ses deux garçons avec entente qu'ils feraient vivre leur mère et six enfants en bas âge. Le contrat, qui aurait bien pu être rédigé il y a cent ans à cause de sa saveur de bon terroir, stipule que le vieux donne à ses gars deux chevaux une jument poulinière, trois vaches avec veau, une taure, une hache, douze volailles, un coq de deux ans, la moitié des oies qui restent, un cochon, trois bandes de grelots, les instruments aratoires, etc.

Dans le ménage, l'harmonium va aux enfants avec les deux écureuils noirs du salon. Le père se réserve cependant cinq couvertures de laine, la moitié des catalogues, six chaises droites, une vache qui ne meurt pas, un lapin, un voyage de foin, une meule de paille, un minot de pois et un gallon de sirop d'érable.

Vendredi dernier, devant le juge Amédée Monet, il n'était plus question d'écureuils noirs, encore moins

de grelots ni de goret. La femme de l'inculpé accusait son homme de refus de pourvoir. Me Roland Paquette, avocat de la plaignante, fit entendre la plaignante qui déclara ne pas avoir reçu un sou de son mari depuis les derniers six mois. Arsenault, de son côté, appelé par son avocat, Me Gaétan Guérin, c.r., déclara qu'il est aujourd'hui âgé de 62 ans, qu'il travaille un peu pour se désennuyer. Il n'a plus rien, ayant tout donné à ses fils qui doivent s'en tenir au contrat de 1933.

Me Guérin plaida que la plaignante vivait encore avec ses fils. On n'a rien avancé pour prouver qu'ils ont renié leur obligation et la poursuite n'a pas prouvé non plus que la femme est actuellement dans la nécessité. C'est une affaire civile, sans plus.

Me Paquette a répondu que le contrat de 1933 ne délie pas le mari de son obligation de voir aux besoins de sa femme et ses enfants. Le juge Monet ajourne le tout au 11 septembre.

Ste-Martine

Mlle Jeannette Théoauveau, G.-M. et Mme Roméo Cédilot de Montréal de passage en fin de semaine chez Mlle Imelda Dulude de Ste-Martine.

Mlle Cécile Beaupré de Montréal Mlle Thérèse Goyette en séjour au camp mon repos de Ormstown.

M. Jos. Lemieux de Montréal en fin de semaine chez ses parents.

Mlle Irène Pommainville en fin de semaine chez ses parents à Limoge, Ont.

M. et Mme Hector Grégoire, leur fils Oscar de Windsor, Ont., de passage chez leurs parents.

M. et Mme A. Bourdon, Mlle Blanche Primeau, M. René Gagnier

et Réal Primeau de Montréal, tous en visite chez M. et Mme Aristide Grégoire, en fin de semaine.

Mlle Madeleine Jeanneau de Montréal et Mlle Rita Jeanneau de Beauharnois, en fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Adrien Jeanneau.

Dimanche dernier avait lieu un pique-nique organisé par M. Albert Gardiner, président du C.N.R. et M. Onorius Poirier. Dans la groupe on remarquait M. Côme Gervais, Jean Prud'homme, Elzéar Poirier, Donat Poirier, Artias Poirier, Roger Prud'homme, Adélar Vaurin, etc. Le tout se termina par du chant, musique et discours.

St-Timothée

M. et Mme Donat Lalonde et leur fille Pierrette ainsi que Mme Alfred Normandeau de St-Timothée sont allés en croisière au Saguenay à bord du Tadoussac.

A l'occasion de la fête du travail, M. et Mme Dercy Mercier de St-Timothée étaient de passage à Montréal.

M. et Mme Léo Meunier de Montréal ainsi que Mme Oliva Mannière de Beauharnois, visitaient M. et Mme Eugène Meunier de St-Timothée.

Mmes Pauline, Yvonne et Dora Lefebvre de St-Timothée ont passé quelques jours à Cornwall chez des parents.

M. et Mme Lucien Leduc de Montréal étaient de passage chez M. et Mme Amédée Leduc de St-Timothée.

Le soldat Philippe Tremblay cantonné au camp de Longueuil a rendu visite à son père, M. Germain Tremblay dimanche dernier.

Le soldat Gaston Leboeuf du camp Jacque Cartier a visité ses parents, M. et Mme Gustave Leboeuf en fin de semaine.

M. l'abbé Hugues Dandurand ainsi que sa mère Mme Olier Dandurand de la Louisiane, sont de passage pour quelques semaines chez M. et Mme Saül Dandurand.

Mme Isidore Duchènes de Valleyfield a passé la semaine dernière chez son père M. Arthur Lefebvre de St-Timothée.

M. et Mme Joseph Mathieu et leur fille M.-Claire ainsi que M. et Mme Germain Tremblay de St-Ti-

mothée ont rendu visite aux soldats Emile Mathieu et Philippe Tremblay du camp Jacque Cartier, lundi dernier.

Prochains mariages:—

Samedi, 12 septembre à 9 heures sera béni en l'église paroissiale de St-Timothée le mariage de M. Roméo Groulx, fils de M. et Mme Hertel Groulx décédés, de Melocheville, avec Mlle Alexina Mathieu, fille de M. Adélar Mathieu et de Mme Mathieu décédée, de St-Timothée.

Lundi, 14 septembre sera béni en l'église de Beauharnois le mariage de M. Wilhibert Paquette, fils de M. et Mme Aldoma Paquette de St-Timothée avec Mlle Marie Des Neiges Maher, de Beauharnois, fille de M. et Mme Joseph Maher de St-Timothée.


Sera prochainement béni à Montréal le mariage de M. Emile Sauvé fils de M. et Mme Fortunat Sauvé de St-Timothée avec Mlle Jeanne Levasseur, fille de M. et Mme J. Levasseur de Montréal.

La semaine dernière un garçonnet de deux ans, Fernand Julien, fils de M. et Mme René Julien de St-Timothée, failli se noyer dans les eaux du canal lors qu'il s'amusa à y lancer des bâtons, quand il perdit l'équilibre et tomba dans le canal. M. Guy Leduc de Montréal passant en bicyclette au même instant entendit des cris et courru au secours du bambin qui allait se noyer. Il se jeta à l'eau tout vêtu et saisit l'enfant qui s'éloignait du rivage.

EN CAS D'ALERTE



La côte du Pacifique est sous la menace constante de raids aériens du côté du Japon. L'une des premières choses à faire en cas d'alerte est de fermer le gaz au tuyau d'écoulement comme le fait cette jeune femme à gauche. A droite, un membre de l'équipe de protection civile consolide les vitres au moyen de ruban ou de papier gommé.



ENREGISTREMENT NATIONAL DES FEMMES AU CANADA

Du 14 sept. au 19 sept. 1942

CELLES QUI DOIVENT SE FAIRE INSCRIRE

Toutes les femmes nées entre le 1er janvier 1918 et le 31 décembre 1922 inclusivement, qui ne sont pas maintenant en possession d'une Carte d'Assurance-Chômage Forme 411 ou 413 (illustrées ci-dessous), et toutes celles qui ont une de ces cartes mais qui n'ont pas d'emploi assurable.

OÙ VOUS FAIRE INSCRIRE

Vous devez vous faire inscrire au Bureau du Service Sélectif le plus proche (autrefois Bureau de Placement et de Réclamations de la Commission d'Assurance-Chômage), ou à l'endroit établi pour votre commodité. Si vous habitez une région rurale, vous vous faites inscrire au Bureau de Poste le plus proche.

LA DATE DE L'ENREGISTREMENT

Vous pouvez vous faire inscrire à n'importe quel moment entre le lundi 14 septembre et le samedi 19 septembre 1942.

CELLES QUI N'ONT PAS BESOIN DE SE FAIRE INSCRIRE

Les pensionnaires des hôpitaux et des asiles d'aliénés, et les membres d'ordres religieux. Celles qui ont l'une ou l'autre des deux Cartes d'Assurance-Chômage Forme 411 ou 413 (illustrées) et qui ont actuellement un emploi assurable.

AVIS: Si vous êtes actuellement sans emploi, vous devez vous faire inscrire. Si vous avez un numéro de livret d'assurance ou un certificat d'enregistrement U.I.C. 411 ou 413 que vous avez reçu lorsque vous étiez précédemment employée, apportez-le avec vous en venant vous faire inscrire.

ELLIOTT M. LITTLE
Directeur du Service Sélectif National

HUMPHREY MITCHELL
Ministre du Travail

ABONNEMENT

Six mois:—\$1.00

Un an:—\$2.00

Josaphat Legault

Gérant de
la circulation
Tél. 735**LA GAZETTE JOURNAL**

de

D'INTERET**VALLEYFIELD****PHILCO-EASY**

VOYEZ - SEE

PRIMEAU & LEDUC

128 St-Laurent. Tél. 1339

VALLEYFIELD

Vol. 7 No 17

:-:

local et régional

:-

Jeudi, le 10 septembre, 1942

Un camion et trois passagers plongent dans le canal Soulanges

Un Montréalais se noie et ses deux compagnons sont sauvés de la mort — Le camion roula hors de la grand route près de Cascades lundi après-midi vers les deux heures — Les trois voyageurs étaient dans la cabine du camion

ON MANDE D'URGENCE UN SCAPHANDRIER

Un Montréalais a perdu la vie, et deux autres sont venus près de subir le même sort, vers 2 h., lundi après-midi, lors d'un accident près de Cascades, à une vingtaine de milles de Valleyfield. Le camion dans lequel ces trois hommes voyageaient, roula hors de la grand route, et fit un terrible plongeon dans le Soulanges.

On croit que le défunt est M. Roland Joly, de Montréal. Ses compagnons, qui frôlèrent la mort dans cette tragédie, sont MM. Gérard Roche et Ovila Latreille, aussi de Montréal. Après être sortis du véhicule submergé, ces deux derniers furent ramenés au rivage par des automobilistes qui passaient. Les deux survivants souffrirent quelque peu de froid et de choc.

D'après les renseignements recueillis par M. J. L. Thauvette, surintendant du canal Soulanges, M. Roche conduisait le camion au moment de l'accident. Les trois voyageurs étaient tous assis dans la cabine du camion.

MM. Roche et Latreille ont déclaré qu'ils ne se souvenaient pas comment ils étaient sortis de la cabine du camion. "Tout ce que je

me rappelle" dit M. Latreille "c'est qu'il y avait une ouverture quelconque, par laquelle je passai. Je ne sais pas si c'était la porte ou le pare-brise."

M. Latreille—qui ne sait pas nager—réussit à se débattre après être remonté à la surface, jusqu'au moment où des automobilistes le saisirent et le tirèrent hors du canal. M. Roche—qui savait cependant nager—fut sauvé à peu près de la même façon. M. Joly—le troisième occupant—atteignit lui la surface de l'eau, après être sorti du véhicule, mais il fut englouti avant qu'on puisse lui porter secours.

On manda d'urgence un scaphandrier, qui trouva rapidement le camion submergé, qu'on retira de l'eau, mais on ne put alors retrouver le corps du Montréalais victime de l'onde.

Le sous-inspecteur Max Cartier, de la circulation provinciale, se rendit sur les lieux, et il fit les constatations d'usage avec le concours du détective L. Pronovost, détaché sur place par le capitaine-détective J.-A. Marineau, de la Sûreté provinciale.

OFFICIER EXAMINATEUR A HALIFAX



Le skipper GEORGES ALLARD, de Carleton, premier lieutenant à bord du vaisseau examinateur "Mont-Joli", se prépare à descendre à la mer dans une chaloupe à rames pour se rendre à bord d'un navire marchand qui va entrer dans le port de Halifax. (Photo de l'Information navale)

1401 cas de malades contagieuses

182 enquêtes épidémiologiques — Isolez les contagieux

"Le premier devoir de tout citoyen, en présence d'une maladie contagieuse reconnue, c'est de prévenir immédiatement l'officier médical du bureau de santé le plus rapproché," disent les hygiénistes du ministère de la Santé et du Bien-Être social.

Ceci est d'autant plus important que, durant les mois de janvier, février et mars, 1942, les maladies infectieuses ont coûté la vie à 5,391 personnes dans notre province. Par ailleurs, le rapport de juillet de la Division des unités et districts sanitaires révèle que l'on a déclaré 543 cas de maladies contagieuses et que les hygiénistes en ont dépisté 858.

Ces chiffres devraient nous inciter à prendre toutes les mesures préconisées par les hygiénistes pour prévenir les épidémies. Quant quelques symptômes se trahissent chez votre enfant ou chez un adulte de votre voisinage, redoublez de précautions. Gardez l'enfant loin de tout contact.

Au cours de juillet, dans les unités et districts sanitaires, il y a eu 182 enquêtes épidémiologiques. On a examiné 1,277 contacts et cas suspects, 849 maisons furent visitées et 63 affichées.

En remettant ces chiffres aux journalistes, le ministère de la Santé et du Bien-être social rappelle à tous qu'il faut bien se graver dans l'esprit que les enfants qui vivent au même foyer qu'un malade atteint de maladie contagieuse doivent être exclus de l'école tout le temps que dure la quarantaine, et souvent pendant une période supplémentaire, fixée par l'autorité sanitaire.

Parties de cartes et bingo à Bellerive

Jeudi, le 17 septembre, il y aura partie de cartes et bingo dans la salle du sous-bassement de l'église de Bellerive. Cette partie de cartes se fera au profit des œuvres missionnaires. De magnifiques prix seront offerts aux gagnants.

la lumière. On comprend que cette mesure est propre à éviter bien des accidents et que son observation rigoureuse s'impose.

M. et Mme E. Quenneville, St-Anicet, sont fêtés à l'occasion de leur cinquante ans de vie conjugale

Les fêtes jubilaires débutent par une grand'messe à l'église paroissiale chantée par M. l'abbé J.-A. Reid, curé de la paroisse, assisté de diacre et sous-diacre

UNE BELLE MANIFESTATION

M. et Mme Evangéliste Quenneville de Saint Anicet ont célébré ces jours derniers leur cinquante ans de vie conjugale.

Les fêtes jubilaires débutèrent à l'église Saint-Anicet, par une grand'messe au commencement de laquelle le curé M. l'abbé J.-A. Reid, prononça l'éloge des jubilaires et leur renouvela la bénédiction nuptiale qu'ils reçurent il a un demi-siècle.

M. l'abbé Reid était assisté de M.

l'abbé John Morand, curé de Sainte-Barbe, paroisse, où furent mariés jadis M. et Mme Quenneville, comme diacre et de M. l'abbé Georges Quenneville, petit-neveu des époux, comme sous-diacre. La chorale dirigée par le Rév. Frère Raynard, F.E.C., petit-fils des jubilaires, chanta la Messe des Anges, No. 7. A l'offertoire, on entendit le Rév. Frère Raynard dans un "Ave Maria" et ensuite M. Roger Girard, autre petit-fils, dans une "Notre-Dame

du Canada". Mme Duncan Crevier accompagnait à l'orgue.

L'église était décorée pour la circonstance de chiffres dorés "50", de banderoles et fleurs à profusion.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un magnifique banquet, présidé par M. l'abbé Reid, fut offert aux jubilaires sur la terrasse de la magnifique propriété de M. Quenneville, à l'endroit même où se fetaient, il y a une quarantaine d'années, les noces d'or de M. et Mme Olivier Quenneville, père et mère de M. Evangéliste Quenneville.

A l'instar de sa mère, qui présentait une adresse aux jubilaires d'il y a quarante ans, Mlle Carmen Girard, de Montréal, petite-fille des jubilaires d'aujourd'hui, lut une adresse à ses grands-parents qui reçurent de jolis cadeaux de la part de leurs enfants.

La fête se prolongea, par une température idéale, jusque tard dans la soirée, dans la joie et la gaieté des parents et descendants de l'heureux couple, réunis en grand nombre.

Parmi la famille de M. et Mme Evangéliste Quenneville on remarquait: M. et Mme Roma Quenne-

(Suite à la page 10)

Surveillez les lumières rouges dans la ville

Avertissement aux automobilistes — Il faut arrêter avant de tourner

Un avis important doit être pris en note par les automobilistes. Comme tous ont dû le remarquer, il est certains coins de rues où sur la lumière rouge on peut distinguer une flèche indicatrice pour tourner à droite. Cette flèche indique en effet aux conducteurs qu'il leur est permis de tourner à droite même sur la lumière rouge et cette mesure a pour but principal de dégager le trafic.

Cependant une mesure de sécurité doit être ici observée. Il s'agit pour les automobilistes, lorsqu'ils arrivent à une lumière rouge du genre, d'arrêter d'abord leur véhicule, puis de tourner sur le sens indiqué par

LE COMITE DE

RECUPERATION

désire annoncer à la population de Valleyfield que les collecteurs passeront dans les rues de la ville

LUNDI, le 14 SEPTEMBRE SEULEMENT

Que personne n'oublie de déposer ses rebuts en un endroit visible, en face de sa demeure.

La Gazette de Valleyfield

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérêts de Valleyfield et du district.

JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, Rédacteur-en-chef

Casier postal N 44, rue Ste-Cécile Téléphone 735

Vol. 7 Jeudi, le 10 septembre, 1942 No 17

La grand ralliement des re-traitants à Châteauguay B.

Il aura lieu dimanche prochain — Une invitation à tous les intéressés

N'oublions pas de nous rendre, dimanche, le 13 septembre, à la Maison du Christ-Roi, à Châteauguay-Bassin, pour le grand ralliement du dixième anniversaire. Efforçons-nous d'être présents à cette grande fête, qui commémore dix années de re-traites fermées. Aurions-nous

oublié, si tôt, ces belles journées, que nous avons passées la-bas? Pour cela, non! En bien, si nous n'avons rien oublié, rendons-nous en grand nombre à Châteauguay, dimanche, bien plus, faisons-nous un devoir d'avertir ceux que cet appel n'aurait pas la chance d'atteindre.

La fête du travail à Valleyfield

Heure d'adoration à la Cathédrale — Grand'messe à Belle-rive — Soirée au Sacré-Coeur

La fête du travail a connu, en plus de la célébration profane manifestée par la fermeture des magasins et les organisations de ce jour, son côté religieux.

Dimanche soir, veille de la fête, une heure d'adoration, à la cathédrale était le meilleur prélude à donner à cette fête qui glorifie la grandeur du travail.

Lundi matin, à neuf heures, une grand'messe était chantée par M. l'abbé Vaillancourt, du Séminaire de Valleyfield, qui donna en outre le sermon de circonstance. M. Vaillancourt fit l'éloge du travailleur et démontra la dignité de l'ouvrier. Il montra aussi à l'assistance, très nombreuse, la valeur sanctificatrice du travail.

Dans la soirée, une réunion

était organisée dans la salle du sous-bassement de l'église du Sacré-Coeur. M. l'abbé Desmarchais prononça une allocution en cette circonstance.

Il convient de remercier M. l'abbé Vaillancourt pour avoir organisé avec succès cette journée de la fête du travail.

St-Louis de Gonzague

NAISSANCES

A M. et Mme Rolland Paquette, une fille baptisée Marie Nicole Claire. Parrain et marraine, M. et Mme Domina Daoust, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Marcel Bertrand.

A M. et Mme Ludovic Amiesse, un fils, baptisé Joseph Louis Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Lefebvre.

A M. et Mme Hervé Payant, une fille, baptisée Marie Servenise Henriette. Parrain M. Zénon Primeau, grand-père de l'enfant, marraine, Mlle Julienne Primeau, tante de l'enfant.

A M. et Mme Florian Montpetit, un fils baptisé Joseph Yvon Robert. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Montpetit, oncle et tante de l'enfant.

Mme Louis Legault de Montréal de passage chez son père, M. F.-X. Lafrance de St. Louis.

Vente de Dispersion

30 vaches Holstein enregistrées et de croisées ACCREDITÉES EPREUVE DE SANG

à la ferme de

GEO. L. COLLUM

Chemin de la rivière Outarde, 4 milles à l'ouest d'Ormstown

Vendredi, le 25 sept. 1942

la vente commencera à 1 p.m.

19 vaches à lait; dont 10 seront en lait avant décembre; 5 sont de bonnes vaches, 3 enregistrées, 2 génisses enregistrées de 2½ ans; 9 vaches du printemps, 2 sont enregistrées, 7 croisées; 2 génisses croisées de 2 ans, 2 génisses enregistrées et 1 croisée d'un an; 2 veaux enregistrés et 3 croisés; progéniture de troupeau, Toitilla Segis Pabst, 152077, classe X, née le 21 juin 1941, record de la mère, 12,775 livres de lait à 4.03%.

Toutes ces vaches sont jeunes, entièrement accréditées et elles sont négatives à l'épreuve du sang dans la province de Québec pour les trois ans. Elles ont subi l'épreuve le 8 août, 1942. Toutes les pur-sangs ont subi leur épreuve au record du performance. Deux vaches proviennent de Raymondale Ideal Successor. Nous utilisons les progénitures enregistrées depuis plus de 40 ans.

Aussi 4 chevaux de travail. 500 minots de grain mélangé.

Le tout doit être vendu sans réserve puisque M. Collum abandonne l'industrie laitière.

TERMES DE LA VENTE—Comptant.

Geo. L. Collum,
Propriétaire

Fred J. Donnelly,
Encanteur

LES PETITES ANNONCES

Payables d'avance

A VENDRE

A VENDRE—Maison de trois logements située sur la rue Alexandre. S'adresser au no 11, rue des Erables, Valleyfield. 10-17-24-1p

A VENDRE

Terre de 120 arpents entièrement cultivable, avec roulant complet, située à Ste-Philomène sur le rang du bord de l'eau. Pour informations s'adresser à J. A. Poupard, N.P., Sainte-Martine, Comté de Châteauguay. 10-17-24-31c

A VENDRE

Terre de 120 arpents, située dans le New Erin, 15 arpents de la gare et 15 arpents de l'école. Bonne bâtisse et la ferme est en bel état de culture. S'adresser à M. Honoré Picard, tél. 634, 4 rue Cimetière, Huntingdon, Qué. 3-10p

A VENDRE

Hôtel à vendre. S'adresser à Arthur Plante, St-Stanislas.

A VENDRE

Terre à vendre, 144 arpents bien bâtie avec électricité à ½ mille du village Saint-Anicet. Roméo Dupuis, Saint-Anicet. 27-3-10c

A VENDRE

Piano automatique en très bon état. S'adresser à 25, rue Ellice, Beauharnois. 20-27-3-10-p

FEMMES et HOMMES DEMANDES

OCCASION SPLENDIDE de vous créer un commerce payant bien à vous. Durant vos loisirs, ou si vous êtes exemptés du service militaire, vendez THE, CAFE et autres nécessités domestiques de qualité supérieure dans territoire réservé. PAS DE RISQUE. Trente jours d'essai. Coopération entière est accordée. Demandez détails: JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

A VENDRE

A vendre ou à louer—Une terre de 203 arpents située à St-Jean-Chrysostôme, près de l'école et à 2½ milles du village. Conditions faciles. Pour informations: J. A. Poupard, N.P., Sainte-Martine, Châteauguay. 10-17-24-31c

A VENDRE

Deux (2) propriétés de 8 logements rapportant \$2,700. par année. Vendrait avec peu de comptant ou échangerait pour une terre avec roulant. S'adresser à 158a, rue St-Louis, Valleyfield, P.Q. 10-p

A VENDRE

Dodge 1934, sédan, six bons pneus, en bonne condition. S'adresser à 122, rue Alexandre, Valleyfield. 10-p TEL. 391

ON DEMANDE

A acheter une maison dans Valleyfield, à 2 logis sur un même plancher. S'adresser à M. J. A. Plante, téléphone 1163-W-2, St. Stanislas. 3-10-17-24-31p

ON DEMANDE

Pour exporter 100 vaches ou génisses, 100 fraîches ou de printemps. Aussi un bon homme pour les travaux de la ferme. W. A. Peddie, Howick, Qué.

GEORGES LEDUC

Salle de Pool

TAXI: Service jour et nuit

Lieu des amis

80, Alexandre Bellerive 10-17-p
TEL. 1403W

HENRI COUSINEAU

MERCERIE

sous-vêtements—chaussures salopettes—coupe-vent, etc.

VALLEYFIELD, P.Q.
11, Chaussée.
10-17p

A VENDRE

Lot à vendre 50x100 dans le Nouveau-Salaberry. S'adresser numéro 18, 4ième avenue, Nouveau-Salaberry. 10-17-24-31-p

VENTE A L'ENCAN

à la résidence de
JEAN-BAPTISTE DUMOUCHEL
Rang double, St-Timothée
Mercredi, le 16 sept. 1942

à midi et demi précise
Les effets suivants: vaches, taures de 18 mois, chevaux de travail, truie avec petits, moulin à foin, waggon, charrue-double et simple, grobeur, sarcluse, séparateur de 650 livres, harnais double et simple, avoine, foin et paille, sleigh double, boîte carrée, Ste-Catherine, pelle à cheval, pompe à patates, banc à scie, godindor, pelle fourche, gratte, 1 moteur, râteau, câble, fourche à décharger, masse, chaîne, pic, barre de fer, 4 roues d'express, chaudières, bidons à crème. Ménage au complet de la maison.

Le tout sera vendu sans réserve vu que M. Dumouchel abandonne la culture.

Conditions sur les lieux.

DANIEL POIRIER,

Encanteur

Grande partie de cartes

Mardi, 29 septembre

au profit du

Cercle Missionnaire
Ste-Thérèse

au sous-sol de la Cathédrale

St-Télesphore

M. et Mme Elzéar Brabant fêtent leurs noces d'or.

Ces jours derniers, se célébraient à St-Télesphore le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Elzéar Brabant, âgés respectivement de 75 et 77 ans, par une imposante fête de famille.

La fête débuta par une messe d'action de grâces afin de remercier le Dieu des multiples faveurs accordées pendant ces cinquante années.

La messe fut célébrée par M. le curé Sauvé qui fit l'éloge des héros de la fête.

Bouquetière—Mlle Alice Brabant, Page—M. Maurice Brabant.

Garçon et dame à l'honneur, M. et Mme Victor Brabant.

La quête fut faite par Mlles Gabrielle Borduas et Léa Brabant et par M. M. Jean Marie Pilon et Fernand Brabant.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendaient à la demeure des jubilaires où une adresse fut

lue par Mlle Léa Brabant, petite-fille des jubilaires et une bourse bien garnie leur fut présentée par Mlle Fernande Brabant.

Parmi les invités on remarquait: M. le curé Emile Sauvé, MM. et Mmes Elianeau, Laurent, Elphège, Fernand, Alcide Brabant, MM. et Mme Aldébert Pilon, enfants des jubilaires, les petits enfants des jubilaires: Juliette, Léa, Claire, Henri, Fernand, Jean-Marie, Hortense, Rita, Renal, Noëla, Gaétane, Rosaire, Fernand, Marie-Jeanne, Florian, Maurice, Hélène, Annette, Anita, Aline, Laurance, Alice, Simonne, Alida, Raymond Brabant.

Parmi les invités on remarquait: Mme Fabien Cullerier, Mme Joseph Major, Mme Ephrém D'Anjou, M. et Mme Victor Brabant, M. et Mme Samuel Brazeau, maire de la paroisse, Antonio Cullerier, MM. et Mmes A. Cullerier, Arthur Cadieux, Charles Massé, Fortunat DesCaunais, Elphège Cullerier, Pierre Maheu, Wilfrid Ranger, MM. Fer-

dinand DesCaunais, David Descent, Léo Brabant, Louis Maheu, Oscar Durocher, Fernand D'Anjou, Mlles Gabrielle Borduas, Laura Brabant, Olive DesCaunais.

Tous se séparèrent à une heure avancée, gardant le meilleur souvenir de ces rares fêtes de familles.

Mlle Corona Claude de Montréal passait quelques jours à St-Télesphore, la semaine dernière, en visite chez sa mère, Mme Ephrém Claude.

Ste-Philomène

M. et Mme Rodolphe Payant et leurs bébés Germain et Cécile de St-Isidore chez M. Léandre Tisseur.

M. et Mme Vélde Desgroseillier de St-Rémi chez M. Damien Loiselle dimanche.

M. Réal Jean-Paul, Pauline et Lillanne Prud'homme rendaient visite dimanche à Mlle Henriette Prud'homme au pensionnat à Ste-Martine.

M. et Mme Joseph Laberge, Jean Marie, Marie-Jeanne, Marguerite Marie et Georges Maurice Laberge à Ville Lasalle samedi soir.

M. et Mme Oscar Bissonnette d'Iberville de passage chez M. Gérard D'Aoust.

Assemblée de la Croix-Rouge lundi, le 14 septembre prochain

Les membres de la Société Canadienne de la Croix Rouge auront de nouveau leur assemblée mensuelle dans la salle de la United Church, lundi, le 14 septembre 1942.
Agatha Duffy, sec.

DANDURAND & FRERE

BOIS DE CONSTRUCTION

FINISSONS D'INTERIEUR — BOIS DE DIMENSIONS TOITURES D'AMIANTE

DONNACONNA (BOIS D'ISOLATION)

Téléphones:— Résidence 431; Bureau 540
près de la Gare du New-York Central

RUE JACQUES-CARTIER

VALLEYFIELD, P.Q.

Casier postal 539.

- LA VIE SOCIALE -

Les Nouvelles Sociales

M. et Mme Orphir Leduc de Montréal, M. et Mme Adéard Chabot de ville St-Pierre, ont passé la fin de semaine et la fête du travail à Valleyfield, les invités de M. et Mme Eucher Robillard.

Mlles Cécile et Marie Frappier de Montréal étaient les hôtes de Mlles Germaine et Blanche Rousseau au début de la semaine.

M. et Mme J. Gaspard Fortier étaient les invités de M. et Mme Charles Rioux et de M. et Mme Ernest Lecompte à Victoriaville au début de la semaine.

Mlle Gilberte Primeau, G.M., passe quelques jours à Sorel.

MM. Gabriel Latreille et Albert Thomson, R.C.A.F. de Trenton, ont passé quelques jours à Huntingdon et Valleyfield. Ils sont maintenant stationnés à Terre-Neuve.

Mlle Jeanne Laplante était de passage à Montréal samedi dernier.

Mlle Claire Goyette de Montréal a passé la fin de semaine et la fête du travail chez ses parents M. et Mme Alida Goyette.

M. et Mme Hervé Larocque et leur fillette sont présentement en vacances à Trois-Rivières dans leur famille.

Mlle Jeanne Lamothe était de passage à Montréal au début de la semaine.

M. et Mme Paul Plante de Trois-Rivières étaient les hôtes de M. et Mme Hugues Langevin au début de la semaine.

M. et Mme Philippe Boyer, Mmes Alfred et Valerien Montpetit étaient de passage à Montebello au cours de la semaine dernière.

Mlle Laurette Leduc est actuellement en vacances à Trois-Rivières et Québec.

M. et Mme Hervé Paré et leur famille sont de retour à Valleyfield après avoir passé la saison estivale à la Baie St-François.

MM. Jean Gagné et Philippe Aubin sont de retour d'une tournée en bicyclette. Ils se sont rendus à Québec.

Mlle Thérèse Charbonneau de Chambly était de passage à Valleyfield samedi dernier.

M. et Mme Maurice Nicholson, M. et Mme D. N. Montgomery sont présentement en croisière au Saguenay. Au retour, ils contourneront la péninsule gaspésienne.

Mlle Lise Paré est de retour de Montréal où elle a passé une quinzaine, l'invitée de sa grand-mère, Mme L. J. Boyer.

Father Joseph Whitley de St-Jean, N.B., et Father John de Portland, Oregon, ont passé la semaine dernière à Valleyfield dans la famille Michael Horgan.

M. Louis Huneau de St-Jean, N.B. était chez ses parents, M. et Mme

NAISSANCE

Boulangier—A Valleyfield, le 30 août 1942, à M. et Mme Lucien Boulangier, née Marie-Paule Vallé de Valleyfield, une fille baptisée le 1er septembre 1942, en l'église de Bellefleur, Valleyfield, sous les noms de Marie Henriette Jacqueline. Parrain et marraine, M. et Mme Absalon Gilbert, de Valleyfield, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Maurice Test.

Henri Huneau en fin de semaine.

M. et Mme A. MacMullin de Belleville, le Lieutenant Gerry Horgan de Brompton, Ont., étaient en fin de semaine les hôtes de la famille M. Horgan.

Mlle Léone Huneau était de passage à Montréal au début de la semaine.

Mlles Lucie Paige de Valleyfield et Mariette Reid de Montréal sont de retour de Sté Agathe où elles ont passé leurs vacances.

Mlles Marcelle Legault, Irène Loisel, Jeannet et Georgette Marchand, Aline Lauzon et Gurtie Cusson sont de retour de Kingston où elles ont passé la fin de semaine.

Mme René Laplante et ses enfants sont retournés à Montréal après quelques semaines de vacances dans leur famille.

Mlle Marcelle Brault est retournée à Détroit pour poursuivre ses études.

MM. Gaston Ostiguy et Roméo Doyon sont de retour d'une randonnée de quinze jours à Windsor, Timmins, Toronto, etc.

Mlle Mariette Besner est retournée à Kingston pour poursuivre ses études.

Mme Tancrede Besner, Mlles Laurence Bariteau et Rachel Besner sont présentement à Mont-Rolland.

M. Bernard Durocher d'Ottawa a passé la semaine dernière chez M. et Mme David Lynch.

M. et Mme Roger Amyot et leur fils Pierre-Jean de St-Jean, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Josaphat Amyot.

Mme Daniel Gauthier de Huntingdon visitait Mme Josaphat Amyot au cours de la semaine dernière.

M. Joseph Lafleur et Mlles Lafleur étaient les hôtes de la famille B. Bombardier à Dunham en fin de semaine.

Mme Gilles R. Amiot, Mlles Janine et Suzanne Amiot étaient à Ste-Anne de Bellevue, vendredi dernier où elles assistèrent à la graduation des Cadets-Officiers féminines de l'armée canadienne.

Mlle Jeanne Cadieux de Verdun était l'hôte de M. et Mme De Borgia Cadieux en fin de semaine.

MM. Jacques et Gilles Amiot sont retournés au Mont St-Louis pour y poursuivre leurs études.

M. et Mme René Amyot étaient de passage à Coaticook dernièrement à l'occasion du mariage Chenier-Côté.

M. et Mme G. W. Désormeaux de Verdun étaient les hôtes de M. et Mme Josaphat Amyot la semaine dernière.

MM. Léo Prévost et Raymond Parent passaient la fin de semaine à Herdman les invités de M. Gérard Leduc.

MM. l'abbé Parent, Aimé Parent, Marcel Goyette et Louis Brouillette passaient la fin de semaine chez M. Gérard Leduc à Herdman.

Mlle Jeanne Legros était également de passage chez M. Gérard Leduc.

Huntingdon

M. Normand Legault est revenu de ses vacances chez son grand-père, M. Adéard Legault, à St-Stanislas.

M. Bernard Legault et Mlle Colombe Legault étaient en promenade dernièrement à St-Stanislas chez M. Adéard Legault.

St. Louis de Gonzague

Mme Wilfrid Lacoste de Ste-Martine était en promenade pour quelques jours chez M. et Mme Wilbrod Brisson dernièrement.

Ste-Martine

M. et Mme Wilbrod Brisson de St-Louis-de-Gonzague et leurs enfants ainsi que M. Albini Brisson étaient en promenade dernièrement chez M. Wilfrid Lacoste.

St-Stanislas

M. Raymond Théoret est de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.

Mlle Paulette Tessier de Montréal visitait sa tante Mme S. Fortier à St-Stanislas dimanche.

M. Marcel Vaudrin de Montréal passe quelques jours chez son oncle, M. Wilfrid Vaudrin.

M. Gérald Léger, a.p.b. quittait notre paroisse vendredi dernier pour se rendre à Everil où il continuera ses études au noviciat des Pères Blancs. Il était accompagné de son confrère M. Jacques Rousseau de Valleyfield.

Mlle Fabiola Roy, en promenade à Montréal chez sa soeur, Mme Ovilla Leduc, et à St-Bazile, chez son frère M. René Roy.

M. et Mme Lionel Chèvrefils de Montréal, M. et Mme Dieudonné Leduc de Valleyfield ainsi que Mme Antonio Bergevin de St-Stanislas visitaient leur mère Mme A. Chèvrefils dimanche.

Naissance—A M. et Mme Henri Legault, née Laurette St. Denis, un fils baptisé Joseph Laurent Yvan. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Guérin de Montréal, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marie-Rose Legault, tante de l'enfant. Sincères félicitations aux époux.

Une grève chez les opticiens à Montréal

Une grève momentanée oblige plusieurs compagnies d'optique de Montréal à cesser leurs travaux. On attend la réouverture sous peu.

Le courrier pour tous

Adressez toute correspondance au "Courrier pour tous" comme suit: "Le Courrier pour tous", 44, rue Ste-Cécile, Valleyfield, Casier Postal "N". Aucun appel téléphonique ne sera considéré.

CONDITIONS NECESSAIRES:

- 1.—Ecrire lisiblement la question et l'accompagner d'un pseudonyme.
- 2.—On ne répondra qu'à des questions d'ordre utile pour tous.
- 3.—Les questions deviennent la propriété du "Courrier pour tous".
- 4.—Ceux qui veulent une réponse à domicile en plus de la publication dans le journal, devront ajouter la somme de cinq sous pour affranchissement et papeterie. N.B.—Ne pas oublier dans ce cas de joindre nom, prénoms et adresse au complet.

Il y a quelque temps que nous sommes mariés. Mon mari prétend que je sors un peu trop souvent, ce qui me peine beaucoup. J'avais beaucoup d'amies autrefois. Je ne crois pas convenable de toutes les abandonner ainsi pour vivre en véritable recluse.—**PEINEE.**

R—Chère lectrice, votre question m'intéresse beaucoup parce qu'elle est universelle, parce qu'il me semble voir un jeune oiseau qui, sautant de branche en branche, a parcouru tous les arbres du bois.

Voulez-vous constater un fait avec moi? A votre mariage, vous aviez rêvé d'une vie heureuse; vous vous étiez promis tous deux de constituer un foyer où Dieu aurait la première place, où l'entente serait parfaite, où régnerait l'ordre et le confort, où l'on aurait plaisir et profit à demeurer. Et voici que toutes ces belles espérances font la culbute contre une barrière qui coupe leur chemin.

L'amour du monde a arrêté les espérances des époux. Ils n'obtiendront presque aucune des joies qu'ils se promettaient. La jeune épouse a des relations charmantes qu'il ne faut pas briser. On va les unes chez les autres l'après midi pendant que ces messieurs sont à leurs occupations; on prend le thé ou bien on va se promener; on assiste à un concert. Ainsi entraînée par l'appât des distractions, la jeune mondaine a délaissé le foyer.

Elle a bien un remords quand, déposant son tablier d'intérieur et fermant ses boîtes à ouvrage, elle passe une toilette de ville, elle sent qu'elle déserte, que le devoir n'est pas là et que si elle voulait vraiment s'attacher à son foyer, elle y goûterait les vraies joies. Elle se rappelle qu'elle s'était tracé un tout autre programme, mais elle secoue vite ses perplexités en disant qu'elle rattrapera facilement le temps perdu, qu'elle prendra demain les bouchées doubles, qu'elle ne peut faire à son amie qui l'attend l'injure de délaissier. Et voilà. Si encore ce n'était qu'une ou deux journées, mais le fait se répète presque tous les jours. Le mari s'inquiète, demande, reprend; la discussion s'anime et le bonheur ne règne plus.

L'autre jour, on me disait qu'un puissant bombardier des E.U. venait

d'apporter du front russe, pendant le siège même de Leningrad, une puissante et géniale symphonie entièrement photographiée sur micro film. Votre courrier saurait-il le nom de celle-ci et son auteur?—**CLAIRETTE.**

R—Il s'agit de la septième symphonie de Dimitri Shostakovich.

Quelle est le véritable nom du képi que porte le zozave?—**PAUL.**

R—C'est une chéchia.

L'opium est-il tiré d'une plante? Si oui, laquelle?—**CURIEUSE.**

R—Oui, l'opium est tiré d'une plante: le pavot.

On sait que l'emblème de l'Irlande est le trèfle. Quel est celui de l'Ecosse?—**IRLANDAISE.**

R—Le chardon.

J'aimerais savoir les noms des évêques des endroits suivants. Me répondrez-vous? Qui est l'évêque de Timmins, Mont Laurier, Nicolet, Sherbrooke, Alexandria?—**LECTRICE.**

R—Timmins-Mgr. L. Rhéaume. Mont-Laurier-Mgr J. E. Limoges. Nicolet-Mgr A. Lafortune. Sherbrooke-Mgr P. Desranleau. Alexandria-Mgr R. Brodeur.

Mon chapeau de feutre porte ici et là quelques tâches de graisse. Y aurait-il un moyen de les faire disparaître?—**LAURE.**

R—Passez un chiffon imbibé d'alcool après avoir soigneusement brossé. Laissez sécher et brossez de nouveau.

Quel était le jour du 10 septembre 1842?—**J'VEUX SAVOIR.**

R—C'était un samedi.

NAISSANCE

A St-Timothée mardi, le 1er septembre 1942, à M. et Mme Isaie Pilon, née Régina Beaudry, est née un fils baptisé sous les noms de Joseph-Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Angelbert D'Aoust, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme René Julien, tante de l'enfant.

BONNE FETE

Nos meilleurs vœux de bonne fête à Mlle Pauline Lefebvre de St-Timothée qui célébrera lundi, le 14 septembre, son 21ème anniversaire de naissance. De la part d'une amie de St-Timothée.

Vous ne vous contenterez plus jamais d'autre chose quand vous aurez vu la **BLANCHEUR RINSO**

LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE

Rinso REND LE LINGE ULTRA-BLANC



La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE

- Pâleur
- Faiblesse
- Manque d'appétit
- Fatigue
- Nervosité
- Douleurs de dos, de reins
- Irregularités
- Périodes douloureuses
- Troubles internes
- essentiellement féminins

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES **PILULES ROUGES**

pour les Femmes C. Chimique FRANCO, Succursale U.S.A. 1570, rue St-Denis, Montréal.



- Pour Vous, Mesdames -

La rentrée en classe, problème pour l'enfant et la mère

Avec septembre, les enfants reprennent le chemin de l'école pour se pencher à nouveau sur des problèmes d'arithmétique. La maman aussi a ses problèmes. Il ne s'agit pas seulement de tromper leur faim en attendant le repas du soir autour de la table familiale mais de leur donner les repas substantiels dont ils ont besoin pour se bien porter, se garder des maladies et passer à travers leur année de classe avec le minimum de fatigue.

La maman fera preuve de sagesse si elle observe et fait observer à ses enfants les règles de santé.

1. Nourriture saine.
2. Sommeil suffisant.
3. Soleil et air pur.
4. Exercice modéré.
5. Vêtements appropriés à la saison.

N'oublions pas que dans le cas des enfants, surtout, un examen médical s'impose avant l'entrée en classe. Faites corriger leur vue si c'est nécessaire, voyez si leurs dents sont en bonne condition, c'est tout de même aussi important que de voir à les chausser et à les vêtir.

Voyez à ce que vos enfants aient chaque jour une quantité suffisante d'aliments protecteurs, qu'ils mangent à l'école ou à domicile.

Lait: d'une chopine à une pinte de lait par jour sous quelque forme que ce soit; liquide ou incorporé dans des desserts.

Oeufs: Quatre oeufs ou plus par semaine.

Légumes: deux légumes différents tous les jours sans compter les pommes de terre.

Fruits: au moins deux fruits différents par jour, un fruit cru quand c'est possible, pomme

ou pêche. Du jus de tomate tous les jours.

Céréales: une céréale à grain entier, du pain approuvé blanc ou brun ou du pain de blé entier.

Viande: une fois par jour, du foie fréquemment.

Poisson: une fois par semaine, deux fois de préférence.

Beurre: tous les jours.

Les enfants qui vont en classe se trouveraient bien d'absorber également tous les jours une petite quantité d'huile de foie de morue.

Un enfant qui n'absorbe pas en quantité suffisante les aliments plus haut mentionnés souffre:

1. de rhumes fréquents ou se débarrasse difficilement de ses rhumes.
2. se plaint de maux de tête causés par la faiblesse des yeux.
3. manque d'appétit.
4. souffre des dents ou des gencives.

L'appétit des enfants est plus capricieux que celui des grandes personnes, aussi est-il important de varier leurs repas et de les servir sous une forme attrayante.

Récapitulons, les enfants ont-ils bien tout ce qu'il leur faut dans leur boîte à lunch—

1. Des protéines, viande, poisson, oeufs ou fromage, lait.
2. Légumes et fruits crus, tomate, laitue, céleri, raisin, pomme, poire, pêche ou orange.

3. Si l'enfant n'apporte pas de lait dans sa boîte à lunch, peut-il s'en procurer à l'école? Soupes à base de lait, chocolat au lait.

4. Pain et beurre. Variez le pain et les garnitures chaque jour pour tenir l'appétit de l'enfant en éveil.

FRANCAIS COMBATTANTS ET POLONAIS COMPAGNONS D'ARMES



La photographie est celle d'un officier en l'extrême jeunesse de ce soldat français est un second des forces polonaises dans une tranchée trait. fréquent parmi les troupes du Général de Gaulle.

1/4 de cuillerée à thé de poivre
3 livres de morue fraîche
6 pommes de terre pelées

Mettez l'huile dans la poêle; ajoutez le céleri et l'oignon et laissez cuire jusqu'à ce que le céleri soit tendre, ajoutez les tomates, le sel et le poivre et amenez au point d'ébullition. Ajoutez la morue et les pommes de terre (les pommes de terre peuvent être blanchies au préalable dans l'eau bouillante pour raccourcir le temps de cuisson). Laissez mijoter 30 minutes arrosant le poisson de temps à autre pour hâter la cuisson. Cette recette sert 6 personnes. Si vous avez un piment vert, vous pouvez ajouter environ 3 cuillerées à table de piment au céleri et à l'oignon. La sauce n'en sera que plus colorée.

SAUMON A UFOUR

(à la façon de la Nouvelle-Orléans)
1 cuillerée à thé de sucre
2 livres de saumon
1/4 de cuillerée à thé de sel

quelques grains de poivre
1 gousse d'ail
1 piment rouge
1 oignon
2 1/2 tasses à table de sauce Worcestershire (facultatif)
1/2 tasse d'huile
1 cuillerée à table de vinaigre
2 tasses de pommes de terre coupées en boules ou en dés
1 tasse de champignons

Faites brunir le sucre dans la poêle. Saupoudrez le saumon de sel et poivre, ajoutez à l'intérieur la gousse d'ail et le piment rouge. Emincez l'oignon, ajoutez au sucre dans la poêle, déposez-y le saumon. Couvrez de tomates.

Ajoutez la sauce Worcestershire (si désiré), l'huile, le vinaigre et les pommes de terre. Faites cuire à four chaud (400°F) l'espace de 15 minutes, ajoutez les champignons, donnez encore 15 minutes de cuisson. Servez dès que le poisson et les pommes de terre sont tendres. Cette recette sert 6 personnes.

Evitez les sentiers battus en cuisine

Nos eaux fourmillent de poissons de toutes sortes; pourquoi nous restreindre à deux ou trois variétés.

Des saveurs agréables attendent en cuisine, celles qui acquièrent des goûts gastronomiques au lieu de les restreindre. Nous pêchons par exemple dans nos eaux de la morue, du saumon, du homard, du maquereau, des éperlans, mais faisons-nous honneur à nos poissons du Québec comme nous le devrions.

Ce n'est pas le poisson qui nous manque, mais peut-être un peu l'esprit d'aventure. Les poissons il ne faut pas l'oublier sont versatiles et il n'y a aucune raison pour qu'un plat de morue ressemble au plat de morue que vous avez servi récemment.

STEAK DE MORUE AVEC SAUCE AUX CHAMPIGNONS

4 steaks de morue fraîches (de 3/4 de pouce d'épaisseur)
1 petit oignon haché
1/4 de livre de champignons hachés
6 cuillerées à table d'eau bouillante
3 cuillerées à table de beurre
3 cuillerées à table de farine
2 tasses de lait
Eel et poivre
Paprika

Déposez les steaks dans le fond d'une casserole allant au four. Mettez bouillir l'oignon haché et les champignons dans six cuillerées à thé d'eau bouillante (3 minutes de cuisson); ajoutez le beurre, délayez la farine avec une petite quantité du liquide, ajoutez ainsi que le lait, amenez au point d'ébullition en remuant sans arrêt; assaisonnez, versez sur les steaks de morue. Saupoudrez de paprika, poivre et sel. Faites cuire à four modéré (350°F) environ 30 minutes ou jusqu'à ce que le poisson soit tendre. Servez dans le plat de cuisson. Cette re-

cette sert 4 personnes.

MORUE A LA CREOLE

1/4 de tasse de céleri, (branches et feuilles)
1 oignon haché
1/4 de tasse d'huile
2 1/2 tasses de tomates
1 cuillerée à thé de sel

AU SERVICE DU QUEBEC

Pourquoi il faut différer les additions de service aux régions agricoles

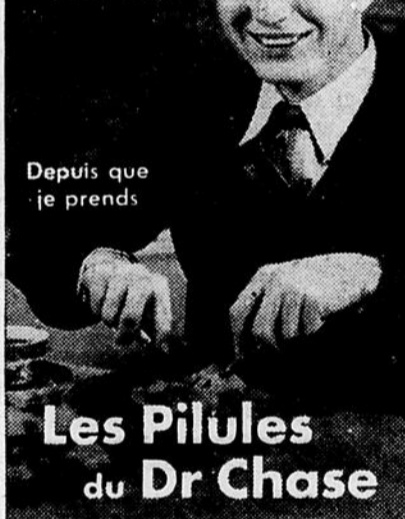
NOUS en sommes arrivés au point où quasi chaque livre de métal est nécessaire à l'industrie de guerre — le détourner pour un autre usage est diminuer la production de matériel de guerre. C'est la raison pour laquelle il a fallu interrompre le programme d'électrification rurale que la Shawinigan Water and Power Company avait entrepris dans les trente-cinq comtés qu'elle a le privilège de desservir. La direction de la Shawinigan entend bien que cette interruption n'est que temporaire. Une fois la guerre terminée, plus tôt si possible, la Shawinigan recontinuera à

étendre son service électrique dans les régions agricoles de son territoire.

L'on ne sait généralement pas assez bien que le coût de revient de l'électricité aux fermiers qui habitent le territoire desservi par la Shawinigan est aussi bas que n'importe où ailleurs sur le continent, eu égard aux conditions d'emploi. C'est aussi un fait que dans le territoire desservi par la Shawinigan le pourcentage de fermes qui ont le service électrique ou peuvent l'avoir est aussi élevé que n'importe où ailleurs au Canada.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Que Mes Repas Sont Bons



Les Chambres Cadettes feront une étude spéciale de la coopération

Une résolution au congrès annuel des Chambres de Commerce des Jeunes à La Sarre, Abitibi, en fin de semaine — On demande également l'instruction obligatoire dans la province de Québec — On veut aussi inscrire le coopératisme au programme de l'école primaire

UNE POLITIQUE ECONOMIQUE PRO-CANADIENNE-FRANCAISE

M. Gérard Boudrais, de Montréal, a été élu lundi matin président de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec, à l'issue du septième congrès de cette association tenu à La Sarre depuis samedi.

Les autres officiers choisis au cours de la convention comprennent également M. Jean-Paul Forest, vice-président, Montréal; les représentants régionaux sont:—P. D. Cossette, de Macamic, pour l'Abitibi et le Témiscamingue; Marc Leclerc, de Granby, pour les Cantons de l'Est; Marcel Picard, de l'Epiphanie, pour Montréal; Pierre A. LaRocque, de Grand'Mère, pour la Vallée du St-Maurice; Gérard Légaré, de Rimouski, pour Québec. Le président sortant de charge est M. Gérard Garceau, de Shawinigan Falls.

"Le Canada aux Canadiens, mais la province de Québec aux Canadiens français," a déclaré, l'hon. Oscar Drouin, au banquet d'ouverture du congrès, samedi soir.

Adressant la parole à une centaine de délégués venus de toutes les parties de la province, M. Drouin a fait un plaidoyer en faveur d'une "politique économique pro-canadienne-française." Il a dit que la Fédération a compris qu'une "mystique nationale propre à notre race" devait animer toute notre vie économique.

Jeunes gens qui m'écoutez, dit-il, je vous pose les questions suivantes? Etes-vous satisfaits de l'organisation économique actuelle de la province de Québec? Correspond-elle à la "mystique nationale?" Devons-nous suivre la ligne de conduite du passé ou la modifier radicalement? Après trois cents ans, nous pouvons nous demander si nous sommes plus riches, comme peuple. Nos ressources naturelles ont-elles été enrichies? Dans presque tous les cas, ce sont

de grandes compagnies étrangères qui exploitent ces richesses et l'on s'est contenté de laisser tomber quelques miettes pour nous.

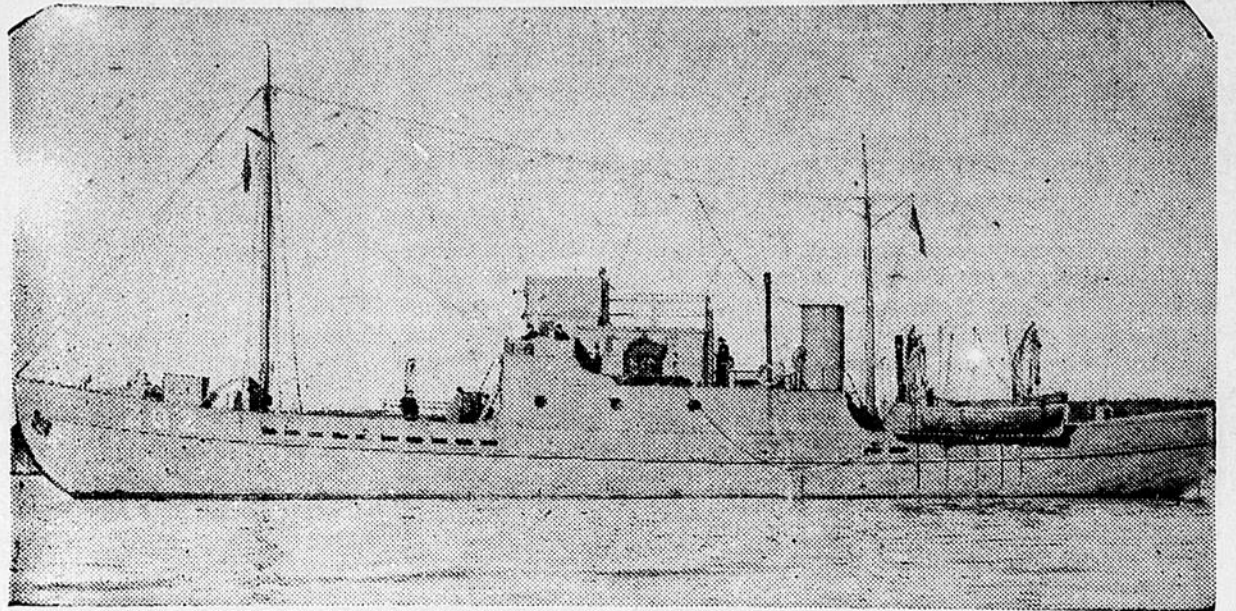
"Il faut que les Canadiens français prennent en main leurs propres affaires et pratiquent une politique vraiment pro-canadienne-française. Ils ne doivent pas être liés en matière d'économie politique à aucune doctrine ou politique qui ne leur sont pas utiles. C'est à ce prix que nous regagnerions les positions perdues."

M. François-Albert Angers, professeur à l'École des hautes études commerciales de Montréal, traita du coopératisme. C'est là la formule et l'espoir de tous ceux qui veulent bâtir, demain, un monde où la liberté continuera d'exister, dit M. Angers.

Près de 300 délégués ont pris part à ces assises consacrées à l'étude du coopératisme. L'hon. Oscar Drouin, ministre du commerce et de l'industrie, l'hon. Onésime Gagnon, représentant du chef de l'opposition, et d'autres invités ont porté la parole au cours du congrès. On a décidé que le prochain congrès annuel aura lieu à Sorel.

Réunis en assemblée générale, les délégués ont résolu que toutes les Chambres de la Fédération étudieront cette année la coopération. Chaque Chambre constituera un comité à cette fin. Désireuse de faciliter le travail des Chambres, la Fédération se chargera d'organiser une Centrale de renseignements. Chaque Chambre devra par ailleurs présenter, chaque mois, une monographie traitant du coopératisme. On a également voté une résolution où on demande d'inscrire le coopératisme au programme de l'école primaire. On demande aussi au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour retirer les jeunes filles des industries dès la

VAISSEAU EXAMINATEUR DU PORT DE HALIFAX



Ci-haut le H.M.C.S. "Mont-Joli" qui, avec le H.M.C.S. "André Dupré", est chargé de l'examen de tous les navires qui entrent dans le port de Halifax. On compte six Canadiens-français à bord du "Mont-Joli". (Photo de l'Information navale)

fin des hostilités. La Fédération s'oppose à la levée de l'interdiction qui frappe le parti communiste au Canada. Elle demande à l'hon. M. St-Laurent, ministre de la Justice, de ne pas tenir compte des recommandations du comité parlementaire et de s'en tenir au statu quo. Par suite d'une proposition de la Fédération régionale de l'Abitibi, la Fédération demande l'instruction obligatoire.

La délégation de Valleyfield se composait de MM. Jean Solis, Josephat Duhaime, vice-présidents, M. Albert LaFrance, trésorier; MM. Maurice Lapointe, Lucien Turcotte, directeurs, le docteur Dolphé Perron et M. Paul Bourdon.

Cazaville

Baptême: A M. et Mme Marcel Trépanier, (Marguerite Latreille), une fille baptisée Marie Cécile Jocelyne. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Latreille, grands-parents de l'enfant.

Les écoles sont ouvertes pour une nouvelle année scolaire. Enseignent à Cazaville, Mlle Irène Quesnel à St. Charles, Mlles Solanges Bourgouin et Yvette Carrière à l'école Pennigan, Mme Alcide Leduc. Saluts et succès à chacune.

Mlles Odette et Lucille Trépanier sont retournées au Couvent de Rigaud. MM. Maurice et Renaud Caza au Collège Bourget.

M. Philias Langevin d'Ontario en visite chez M. François Latreille dernièrement.

St-Télesphore

M. et Mme Adrien Bourgon, M. et Mme B. Bourgon, Mlle Cécile Bougon rendaient visite à M. et Mme Oscar Bourgon.

Mlle Blanche Pilon de Montréal en fin de semaine dans sa famille.

Mlle Simonne Marleau avait le plaisir d'être aux milieux des siens dimanche dernier.

Mme Achille Levac et ses enfants: Diane et Réjean sont revenus d'une huitaine à Mont-Laurier visitant sa belle-soeur.

M. et Mme L. Lefebvre de Montréal sont venus passer quelques jours de vacances chez M. et Mme Louis Bourgon.

M. et Mme Omer Sauvé était en visite chez Mme Vve Adélaïde Pilon.

Mme J.-B. Campeau est depuis quelques semaines en visite chez M. et Mme Victor Pilon.

M. et Mme A. Laflamme, M. et Mme Henri Rinfret, M. et Mme A. Raravy en visite chez M. et Mme Léon Gauthier.

EXAMEN DE LA VUE.
Ajustement et réparations de verres

Heures de bureau:
9 a.m. à 9 p.m.

LOUIS BROUILLETTE, B.A.O.

BACHELIER EN OPTOMETRIE
de l'Université de Montréal

44, rue Ste-Cécile,
VALLEYFIELD

Tél. 1377-J.

Chez nos hommes d'affaires

Philippe H. Boyer
Assistant gérant
La Sauvegarde

La plus ancienne compagnie d'assurance-vie canadienne française.

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE
Tél. 1193-w-11

Joseph Primeau
Gérant de district

LA "LAURENTIENNE"
Compagnie d'Assurance-Vie
Téléphone 50

105a, rue Champlain, Valleyfield

Bélanger & Godbout
ASSURANCES

Automobiles, responsabilité publique et patronale, Vie, Accident et Maladie, Feu, Vol, etc.

48, Ste-Cécile Tél. 802

Téléphone 1313

Fortin Business Collège

J.-L. Arseneault, B.L., Principal
217, rue Victoria Valleyfield

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

Bourassa & Frère Enrg.
Assurances générales

Feu - accident - maladie - vol automobiles

Tél. 1037 ou 676

LE BUREAU D'ASSURANCES
Aumais & Aumais Enrg.

offre aux citoyens de cette ville l'inspection de leurs polices et ceci gratuitement.

Tél. 452 75, rue Montcalm

Téléphone 1180-w-12
La Laurentienne

J.-Léo Montpetit
ASSURANCE - VIE

Représentant - St-Timothée

Ne négligez pas!

DE FAIRE EXAMINER VOTRE VUE UNE
FOIS PAR ANNEE

P. J. Brodeur

Optométriste diplômé.

201, Victoria,

Téléphone 111

VALLEYFIELD, P.Q.

M. le chanoine Aimé Pilon est nommé curé de la paroisse de Saint-Louis de Gonzague, mardi

Il était depuis 11 ans secrétaire de Monseigneur J.-A. Langlois — Il fit des études à Rome — Nommé chanoine en 1940 — Il remplacera M. l'abbé Thomas Prévile qui a donné sa démission

UNE PERTE POUR VALLEYFIELD—AUTRE NOMINATION

On nous apprenait, dimanche, que M. l'abbé Thomas Prévile, curé de la paroisse de Saint-Louis de Gonzague depuis plus de 19 ans, avait annoncé au prône qu'il démissionnait comme curé de cette paroisse.

Par décision de Son Excellence Monseigneur J. A. Langlois, évêque de Valleyfield, Monsieur le Chanoine Aimé Pilon est nommé curé à St-Louis de Gonzague. Il succède à M. l'abbé Prévile, démissionnaire pour raisons de santé.

Monsieur le Chanoine Aimé Pilon était depuis onze ans secrétaire de Mgr J. A. Langlois, maître des cérémonies et chancelier du diocèse. Depuis 1937 il était aumônier du Jardin de l'Enfance; en décembre dernier Monseigneur l'Evêque le chargeait d'organiser la desserte de Sainte-Jeanne d'Arc au village Nitro. En même temps qu'il desservait les résidents de Sainte-Jeanne d'Arc, Monsieur le Chanoine Pilon s'est occupé activement de pourvoir le village Nitro d'une école qui répondrait aux besoins du milieu. L'École Ste-Jeanne d'Arc ouvrira ses portes à la fin de septembre. Elle sera dirigée par les révérendes Soeurs de la Providence.

Nommé Chanoine le 22 août 1940, M. le Chanoine Pilon fit des études à Rome de 1926 à 1929.

On nous apprend également que M. l'abbé John Downs, vicaire à St-Louis de Gonzague, a été nommé curé de la paroisse du Très Saint-

Autre nominations à la Cathédrale de Valleyfield, hier

On nous apprend, au moment de mettre sous presse, que M. l'abbé Lucien Bélanger, autrefois directeur au Séminaire de Valleyfield, vient d'être nommé maître de chapelle à la cathédrale et directeur de la Schola Cantorum.

M. l'abbé Paul Grondin remplacera M. le chanoine Aimé Pilon, nommé curé de la paroisse de St-Louis de Gonzague, à la desserte de Ste-Jeanne-d'Arc à Nitro.

Voies de fait

A la suite d'une enquête poursuivie par le détective Danis Ritchie, de la Sureté provinciale, les autorités détiennent à Valleyfield, un nommé Eugène Hurtubise.

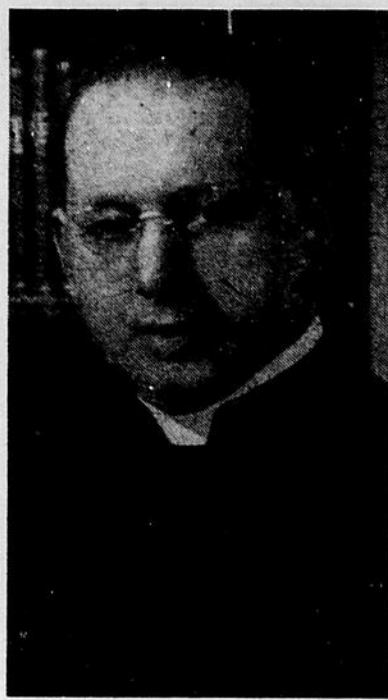
Hurtubise est accusée de voies de fait graves contre deux fillettes âgées respectivement de 8 et de 10 ans. Les attentats auraient été perpétrés dans le village de St. Timothée.

Le Canadien se signale au tournoi de Ormstown, lundi

Le Canadien, dirigé par M. Marcel Chasle, s'est signalé au cours du tournoi tenu à Ormstown lundi dernier. Cette équipe a réussi à se rendre dans la finale alors qu'elle dut baisser pavillon devant une équipe de Montréal, dirigée par Nick Borzelli. Le Canadien remporta le trophée Quintin.

Nos félicitations au gérant Chasle et à ses vaillants joueurs.

Le capitaine des Canadiens lancé un défi à cette équipe de Montréal qui paradait à Ormstown sous les emblèmes du club Châteauguay.



M. le chanoine AIME PILON qui vient d'être nommé curé de la paroisse de St-Louis de Gonzague.

La Montreal Cotton autorisée à se servir des 500 pieds cubes d'eau à la seconde

Une lettre de M. Raymond Latreille, du gouvernement provincial, fait savoir au conseil de la cité de Salaberry de Valleyfield que la Montreal Cotton sera autorisée à se servir d'un débit de 500 pieds cubes d'eau à la seconde, pris à même le débit de 1000 pieds cubes qui va à la cité de Valleyfield, pour plusieurs raisons importantes.

D'abord parce que la Beauharnois, Light, Heat & Power, ne pourra pas fournir suffisamment la compagnie d'énergie électrique cet automne et les saisons qui vont suivre. Ensuite parce que la compagnie a besoin de cette énergie pour remplir les contrats en vertu desquels 80% des produits sont affectés à des fins de guerre indispensables.

L'utilisation de ce débit en outre ne se fera que selon les conventions établies avec les deux tiers intéressés, soit la cité de Valleyfield et la Beauharnois, Light, Heat & Power, dont les contrats doivent être respectés.

Valleyfield

Le 28 août à la Cathédrale de Valleyfield, à M. et Mme Romuald Filion, née Béatrice Haineault, fut baptisé par M. l'abbé Daoust un fils, sous les noms de Joseph Lionel Laurent, Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Haineault, de Pointe-Claire, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Alfred Bougie.

Il est Plus Important que jamais de

RETOURNER LES BOUTEILLES

DE **PEPSI-COLA**
MARQUE ENREGISTRÉE

VIDES

QUAND VOUS ACHETEZ une provision de "Pepsi-Cola" pur et pétillant pour la maison, vous payez un dépôt sur chaque bouteille.

VOUS N'ACHETEZ PAS LES BOUTEILLES. Vous ne payez en réalité que pour les 12 onces de savoureux "Pepsi-Cola" contenues dans la bouteille. Le dépôt sur la bouteille est un placement que vous faites pour vos prochaines commandes de "Pepsi-Cola."

SUR CHAQUE BOUTEILLE DE "PEPSI-COLA" se trouve la marque de commerce "Pepsi-Cola" qui l'identifie comme étant la propriété de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, ou de ses embouteilleurs. Les bouteilles portant la marque de commerce "Pepsi-Cola" ne vous sont jamais vendues—elles vous sont prêtées. **C'EST DE L'ARGENT EN DÉPÔT** que ces bouteilles vides portant la marque

de commerce "Pepsi-Cola" que vous avez chez vous. Retournez-les, comme toujours, à votre marchand et procurez-vous une nouvelle provision de "Pepsi-Cola" sans payer de dépôt sur vos nouvelles bouteilles.

DES MILLIERS DE CAISSES de "Pepsi-Cola" sont consommées chaque jour par les forcés armées du Canada. Des milliers de caisses vont aux navires qui relient la Grande-Bretagne aux autres parties de l'Empire. Et des milliers d'autres caisses vont chaque jour aux usines de guerre du Canada—pour soutenir l'énergie nécessaire à l'effort de guerre.

EN TEMPS DE GUERRE, LES BOUTEILLES DOIVENT SERVIR. En retournant promptement les bouteilles vides portant la marque de commerce "Pepsi-Cola", vous faites épargner des bouteilles—ce qui permet de fournir plus de verre aux industries vitales.

SERVEZ DONC LE CANADA—SERVEZ-VOUS VOUS-MÊMES—RETOURNEZ PROMPTEMENT À VOTRE MARCHAND LES BOUTEILLES VIDES PORTANT LA MARQUE DE COMMERCE "PEPSI-COLA"

PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

Congrès annuel de l'U.C.C. à Boucherville

Le 12^e congrès annuel — Les élections — Plusieurs personnes sont présentes

Le 12^e congrès annuel de l'Union catholique des cultivateurs du diocèse de Saint-Jean, tenu à Boucherville, dimanche, a été un succès.

Les élections

On procéda aux élections. Tous les officiers sont réélus. Ce sont: MM. Paul Yelle, président; Roger Drapeau, de S. Amable, vice-Président; Elgon Lord, de S. Blaise, Emile Grégoire, de Napierville, Gérard Demers, de S. Isidore, Aldéric Caille, de S. Bruno, et Joseph Leblanc, de Contrecoeur, directeurs.

Au nombre des autres personnalités présentes, en remarquait entre autres: les maires Hubert Guertin, de S. Hubert; Joseph Bachand, de Boucherville; J. Laramée, de Boucherville village; J. R. Pinsonneault, de Sherrington; M. Romand, de S. Jean; Hercule Riendeau, de S. Rémi; les agronomes Yvan Ménard, du comté de Napierville; Eugène Vermette, du comté de Laprairie; J. Auger, du comté de Verchères.

Faits divers au conseil

Les magasins United 5c à \$1.00, ont accepté la proposition du conseil de cette ville de payer la moitié des dommages produits lors de la dernière inondation qui eut lieu le 11 juillet de cette année.

Les dommages sont évalués à \$283.60. La ville paiera donc la moitié de ces dommages, soit \$141.80.

La même proposition a été acceptée par le restaurant Boutin dont les dommages causés s'élevaient à \$18.98. La moitié de cette évaluation sera remboursée aux propriétaires par la ville.

Le surintendant de la New

SOUS-LIEUTENANT



Le cadet LOUIS MAURICE MALOUIN, fils de Me Jacques Malouin et de Mme Malouin, 167, Boulevard du Havre, Valleyfield, qui a reçu sa commission à Brockville, samedi dernier. Nos félicitations!

York Central de Montréal a fait parvenir une réponse au conseil pour la résolution passée la semaine dernière. Cette lettre informe le conseil que les présidents généraux de la compagnie du N.Y.C. ont été avisés de cette résolution et qu'une décision prochaine sera rendue à ce sujet.

Le règlement du marché est adopté en deuxième lecture, après plusieurs amendements, au conseil, hier soir, sur proposition de M. l'échevin Merel Laberge.

Après demande de soumissions pour faire faire les portes et chassis de la bâtisse du chemin Larocque, on a accepté la soumission de J. O. Clermont Ltée quant aux chassis, à raison de \$8.50 l'unité. Il n'est pas encore décidé au sujet des portes.

Les inspecteurs ont passé à l'hôtel de ville et ont jugé que le système d'insolation était défectueux. Cette constatation avait déjà été faite. On n'a porté aucune décision à dessein de remédier à cet état de choses.

Beau geste des soldats du camp d'entraînement de Valleyfield

Vingt soldats du camp prêtent leur concours le soir à une importante conserverie de cette ville actuellement à court de main-d'oeuvre

VALLEYFIELD DONNE LE BEL EXEMPLE!

Malgré les fatigues de l'entraînement, le soldat trouve le temps de se rendre utile à son pays en consacrant une partie de ses loisirs à la production alimentaire et agricole.

M. Elie Lalumière, du service de l'horticulture, ministère provincial de l'agriculture, nous déclarait, ce matin, que plus de vingt soldats du camp de Valleyfield prêtaient leur concours le soir à une importante conserverie de cette ville privée actuellement à court de main-d'oeuvre à cause des exigences de la guerre. Le colonel Emile Lévesque est le commandant du camp de Valleyfield.

M. Lalumière a ajouté que si l'entreprise était un succès, on verrait à ce que d'autres camps militaires aident ainsi des conserveries sises dans leur voisinage.

Les camps d'aide agricole sont

Beauharnois

(Suite de la page 16)

pour le repos de l'âme de M. Joseph Emard, recommandée par son épouse.

ROCHEFORT—Samedi, le 12 septembre, sera chantée en notre église une messe de premier anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Edouard Rochefort, recommandée par son épouse.

MARIAGES

LEDUC-PRIVE—On annonce le mariage M. Paul Emile Leduc de la ville de Beauharnois, fils de feu Louis Leduc et de dame Alma Thérèse du même lieu, avec Mlle Marie A. Privé de la ville de Beauharnois, fille de M. Ubald Privé et de dame Florida Tremblay de Ste Thérèse D'Arvida.

COULLARD-BRISSON—En l'église Ste Cécile de Valleyfield, le 12 septembre 1942, à 9.30 heures du matin, sera béni le mariage de M. Eugène Couillard de la paroisse de St. Clément de Beauharnois, fils de feu Napoléon Couillard et de feu dame Marie Boyer, avec Mlle Simone Brisson de la Cité de Salaberry de Valleyfield, fille de M. Stanislas Brisson et de dame Z. Langevin.

DEMERS-SURPRENANT — Sera prochainement béni le mariage de M. Gaston Demers de la ville de Beauharnois, fils de M. Ernest Demers et de Clorina Tremblay avec Mlle Lucille Surprenant de Waterloo, fille de M. Albert Surprenant et de dame Odila Masse du même endroit.

PAQUETTE-MAHER—En l'église paroissiale de St. Clément de Beauharnois, sera prochainement béni le mariage de M. Paul Olibert Paquette de St. Timothée, fils de M. J. Paquette et de dame Zulma Leduc de Lachute, avec Mlle Des-Neiges Maher, de la ville de Beauharnois, fille de M. Joseph Maher et de dame Marie Charette.

LEROUX-DAGENAIS — En l'église St. Clément de Beauharnois, sera béni le mariage de M. Hector Leroux de Ste Philomène, comté de Châteauguay, fils de M. Edmond Leroux et de dame Clara Mallette du même endroit, avec Mlle Thérèse Dagenais de la paroisse de St. Clément de Beauharnois, fille de M. Dosithee Dagenais et de feu dame Albina Loïselle, du même endroit.

GROULX-MATHIEU — On annonce le mariage, pour être célébré en la paroisse de St. Timothée, de M. Roméo Groulx du Village du Lac St. Louis, fils de M. Hertele Groulx et de feu dame Angelina Robineault, avec Mlle A. Mathieu de la paroisse de St. Timothée, fille de M. Adélard Mathieu et de dame Aglae St. Michel du même endroit.

maintenant fermés à Lanoraie, La-valtrie et Saint-Thomas de Joliette où des jeunes gens ont fortement contribué à la récolte du tabac jaune.

Plus de trois mille jeunes gens ont été embauchés un peu partout dans la province pour aider les cultivateurs. Maintenant, les jardiniers-maraichers ont besoin de main-d'oeuvre pour la récolte des légumes d'hiver, comme les pommes de terre, les carottes, les navets, les choux, les oignons, les panets, les poireaux, etc. Les jeunes désireux d'aider les jardiniers-maraichers peuvent s'adresser à M. Lalumière, service de l'horticulture, immeuble La Sauvegarde, 152 est, rue Notre-Dame. Il se fera un plaisir de les placer.

Le cadet P. Malouin continuera son cours d'officier à Brockville

Le notaire et Madame Jacques Malouin étaient de passage à Brockville, Ont., samedi dernier, pour assister à la graduation de leur fils, Maurice, qui a reçu sa commission de Second Lieutenant. Ils étaient accompagnés de leur jeune fils, Jean Malouin, qui commencera bientôt un cours de cadet au Collège St-Laurent. Ils sont partis aujourd'hui même pour St-Jérôme où a lieu la graduation des cadets-officiers. Parmi ces derniers se trouve leur fils aîné, le cadet-officier Philippe Malouin. Ce dernier laisse St-Jérôme pour Brockville afin de continuer son cours d'officier.

Rebuts et déchets au nouveau dépotoir

Une requête du département d'hygiène—Plaintes de plusieurs citoyens

Une requête du département d'hygiène, requête signée par le Dr. J. A. Patenaude, représentant de l'unité sanitaire dans le district Beauharnois-Huntingdon, fait savoir au conseil de la cité que le nouveau dépotoir n'est pas le seul utilisé pour les rebuts et déchets et que ces dits rebuts et déchets, déposés ailleurs, provoquent des odeurs infectes qui incommode les citoyens.

On demande aux autorités de la ville de voir à faire observer l'usage de ce nouveau dépotoir, indépendamment de tout autre endroit préalablement employé à cet effet. Des mesures seront prises à ce sujet. ...

Dr Couture à Valleyfield le 21 septembre

Il prononcera une conférence à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield —

Les médecins des comtés de Beauharnois, Châteauguay, Huntingdon, Vaudreuil, Soulanges ainsi que les gardes-malades de ces comtés sont invités à assister à une conférence qui aura lieu à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield lundi, le 21 septembre à 8 heures p.m.

A cette occasion l'auteur du fameux livre "La mère canadienne et son enfant," Dr Couture du ministère national de la santé à Ottawa, fera une causerie qui ne manquera pas d'intéresser tous les assistants.

Grâce à la bienveillance des autorités de l'Hôtel-Dieu, les belles salles de cet imposant édifice seront à la disposition du public à cet occasion.

Les médecins des villes et villages environnants sont cordialement invités d'assister à la causerie du Dr Couture. Les gardes-malades devraient aussi se faire un devoir d'être présentes.

Les funérailles du docteur Prud'homme

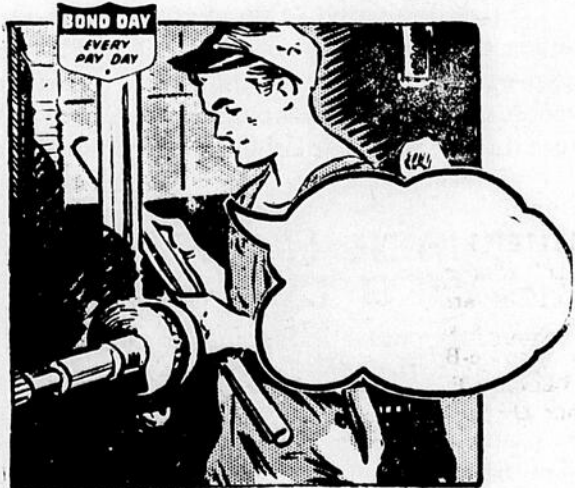
Mgr J.-A. Langlois, évêque de Valleyfield, a chanté l'absoute

Samedi matin, en l'église S. Germain d'Outremont, ont eu lieu les funérailles du Dr J. Ernest Prud'homme, président du bureau médical de l'Hôtel-Dieu, décédé à l'âge de 49 ans.

Le convoi funèbre, précédé de deux landaus de fleurs, est parti du grand parloir de l'Hôtel-Dieu, pour se rendre à la porte de son domicile au No 76, avenue Hollywood, Outremont, où la cortège se forma pour se rendre à l'église paroissiale de Saint-Germain d'Outremont, où le service fut célébré à 8 h. 35.

A l'église, M. l'abbé Léonidas Desjardins, curé de la paroisse, fit la levée du corps et M. l'abbé Almanzord Forget chanta le service assisté de M. l'abbé Adrien Bérard, aumônier de l'Hôtel-Dieu, et de M. l'abbé Aimé Malo, aumônier de l'hôpital Notre-Dame.

Dans le sanctuaire on remarquait: S. E. Mgr J. A. Langlois, évêque de Valleyfield, accompagné de M. l'abbé Hervé Lussier, supérieur du collège de l'Assomption et de M. l'abbé Pierre Gauthier, ex-supérieur. Mgr Langlois chanta l'absoute.



Voulez-vous améliorer votre position?

Pourquoi ne pas apprendre un métier tel que MACHINISTE SOUDURE DESSIN ET AUTRES?

Pour information, adressez-vous à—

Hotel Larocque
Samedi, de 10 a.m. à 7 p.m.
DEMANDEZ POUR MONSIEUR JEAN

Grande parade de vétérans

à laquelle tous les anciens soldats sont invités de prendre part. Il n'est pas nécessaire de faire partie de la Légion Canadienne.

FANFARE MILITAIRE

Lieu de rendez-vous:
Entrée principale, Montreal Cottons
à 7.30 p.m.

JEUDI, LE 17 SEPTEMBRE

Parade par les rues de la ville. Salut au Cénotaphe.

La population se prononce en faveur de l'achat du terrain d'exposition

27 votes de majorité avec une évaluation de \$346,019 — Trois votes sont annulés — 500 intéressés se présentent aux "polls" de votation

Le règlement pour l'achat du terrain d'exposition par la ville de Valleyfield a reçu en referendum vendredi et samedi derniers le socle d'approbation de la population de cette ville. Aux "polls" de votation établis à l'hôtel de ville pour recevoir les votes des propriétaires, 500 personnes se sont rendues pour se prononcer pour ou contre le dit règlement qui préconise l'achat par la cité du terrain d'exposition auparavant entre les mains d'actionnaires. Le résultat, que l'on prévoyait assez sûrement à l'avance, a montré la faveur de la population pour l'achat du terrain.

Sur 500 votants, 262 se sont prononcés pour l'achat, avec une évaluation de \$1,755,880.00, et 235 se sont prononcés contre l'achat avec une

évaluation de \$1,409,861.00. Trois votes ont été déclarés nuls avec une évaluation de \$4,300.00. Ce qui donne donc une majorité de 27 voix, avec une évaluation de \$346,019.00.

On conçoit qu'un plus grand nombre de votants avaient été appelés à se prononcer en cette circonstance. Mais comme il arrive en des circonstances du genre, plusieurs préfèrent s'abstenir de voter attendu que leur opinion se trouve balancée entre les deux alternatives sans préférence aucune. Beaucoup d'autres s'abstiennent sans raison.

Le règlement sera donc mis en force tel qu'accepté par les autorités municipales. Le terrain d'exposition passera des mains des actionnaires au contrôle de la ville

Un jeune malfaiteur condamné à deux ans d'école de réforme

Un jeune délinquant opère deux vols au garage Demers et chez Mme Boy — Des vols d'argent et d'objets

La police locale a été avisée dernièrement de faire enquête au sujet de vols qui avaient été commis ces jours derniers au Garage Demers et chez Mme Boy domiciliée sur la rue Grande-Île.

Après enquête, on est parvenu à découvrir le coupable, un jeune homme dont les allures louches depuis quelque temps avaient été remarquées. Cité à la cour du recorder, le jeune homme fut con-

damné à deux ans d'école de réforme pour revenir à de meilleures intentions. C'est la deuxième fois en quelques semaines que des jeunes adolescents sont appréhendés pour méfaits assez graves commis dans Valleyfield.

EPARLANS AU FOUR

L'éperlan peut être traité comme la morue pour cuisson au four et également farci. Comme l'éperlan est un poisson de petite taille, il demandera, il va sans dire, un temps de cuisson bien moins long.

M. et Mme Quenneville ...

(Suite de la page 3)

ville et leurs enfants, de Chicoutimi. M. et Mme Aimé Quenneville et leur famille, de Saint-Anicet, M. et Mme Léo Quenneville et leurs enfants, de Chicoutimi, M. et Mme Roméo Girard (Valma Quenneville) et leur famille, de Montréal ainsi que M. et Mme Wilfrid Mandeville (Ella Quenneville) et leurs enfants, de Montréal. Deux soeurs de M. Quenneville, Mme François

Latreille, de Fort Covington, N.Y., et Mme Siméon Dubois, de Sainte-Barbe, assistaient à la fête ainsi que Mme Théophile Quenneville, de Saint-Anicet, sœur de Mme Evangéliste Quenneville. On remarquait aussi Mme Adolphe Quenneville, de Sainte-Agnès de Dundee, et Mme Adélarde Dubois, de Saint-Anicet, belles-soeurs des jubilaires. On comptait aussi au-delà d'une centaine de neveux, nièces, cousins et cousines des jubilaires.

A mon cher soldat

Tout nous parle de la guerre. Et cette lutte des nations contre les nations rend plus vive encore la lutte de l'homme avec lui-même.

Qui ne connaît au moins vaguement, les dangers auxquels sont exposés certains des nôtres, dans leur nouvelle vie, au camp.

Les parents, pères, mères, frères et soeurs, les fiancés et les épouses, les amis, chacun pense aux grands garçons qui sont là-bas. On leur écrit souvent, on leur adresse des conseils qui viennent du coeur, des conseils inspirés par l'amour ou l'amitié qu'on leur porte.

Mais un aumônier militaire, un prêtre qui connaît les difficultés du milieu, et qui aime, lui aussi, les âmes à lui confiées, a écrit à l'intention des soldats une brochure qui les éclairera et leur rendra service.

Il faut que tous les jeunes gens lisent "La Vraie Victoire". Mères, épouses, fiancées, parents et amis, envoyez à celui qui a dû vous quitter "La Vraie Victoire". C'est à leur intention que les Editions Fides, (3425, rue St-Denis, Montréal) ont imprimé ce tract. Joignez-le à votre envoi ou à votre lettre.

Vous ne négligez rien quand il s'agit de celui qui est partie. Vous lui envoyez des provisions, des douceurs même, des cigarettes, afin qu'il ne souffre pas trop d'être éloigné de la maison; vous pensez à son corps, et c'est bien.

Vous lui écrivez des lettres pleines des sentiments les plus délicats; vous lui donnez des nouvelles de la famille, des amis; vous l'encouragez à tenir bon; vous pensez à son coeur, et c'est bien ainsi.

Mais pensons donc à son âme aussi; appuyons nos propres conseils de ceux d'un homme averti qui connaît les âmes de nos jeunes. Portons secours aux aumôniers militaires toujours en quête de bonne littérature pour nos soldats. Ils répètent chaque jour qu'ils voudraient répandre cette brochure écrite par l'un d'eux. Qui les aide-

ra? Tous recevront avec plaisir ce qui leur sera adressé, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un libraire qui les expédiera pour vous. Nous aurons fait notre effort spirituel de guerre; nous aurons contribué avec "La Glaive de l'Esprit", au triomphe de la foi et de la raison chez les militaires. Et la victoire des armes sulvra logiquement, comme par surcroît.

Ste-Philomène

M. et Mme Aurélien Thibert, M. et Mme Philorum Groulx de Montréal de passage chez M. Philemon Thibert lundi dernier.

MARIAGE—

On annonce le prochain mariage de M. Hector Lérout, fils de M. et Mme Edmond Lérout avec Mlle Thérèse Dagenais, fille de M. et Mlle Dasithé Dagenais. Le mariage sera béni samedi le 12 septembre en l'église de Saint Clément de Beauharnois.

NAISSANCES:—

A M. et Mme Paul Primeau, née Fleurette L'Cuver, est né un fils baptisé Joseph Gilles Ghislain. Parrain et marraine, M. et Mme William McDermid, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Marielle McDermid, cousine de l'enfant.

A M. et Mme Wilbrod Thibert, née Yvette Cyr, est née une fille baptisée Marie Blanche Irène. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Cyr, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Thérèse Thibert, tante de l'enfant.

A M. et Mme Fernand Daoust, née Dolorès Turcot, est né un fils baptisé Joseph Fernand Guy. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Daoust, grand-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Mariette Daoust, tante de l'enfant.

A M. et Mme René Loïsele, née Lucille Pitre, est né un fils baptisé Joseph Valérien Alain. Parrain l'abbé V. Carrière, curé de Ile Pirrot, marraine, Mlle Elizabeth Loïsele, tante de l'enfant.



ASSURANCE D'ÉTAT CONTRE LES DOMMAGES DE GUERRE À LA PROPRIÉTÉ

LES PROPRIÉTAIRES SONT FORTEMENT ENGAGÉS À S'ASSURER
CONTRE LES PERTES OCCASIONNÉES PAR L'ENNEMI

Par un acte du Parlement, le Gouvernement du Canada a établi un plan d'Assurance contre les Risques de Guerre en cas de dommages à la propriété causés par l'ennemi — par mesures de défense prises contre l'ennemi — par explosions de munitions maniées par des tiers.

Dans ses grandes lignes, l'on doit comprendre que le plan prévoit une certaine COMPENSATION GRATUITE en cas de dommages causés aux maisons habitées par leur propriétaire, et aux effets mobiliers, mais ce qui ressort surtout du plan, c'est qu'on peut protéger tous ses biens, à quelques exceptions près, par L'ACHAT D'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES DE GUERRE, à des taux très modiques.

L'Assurance contre les Risques de Guerre ne peut pas s'obtenir de compagnies d'assurance privées, à cause du caractère particulier du risque. C'est pourquoi le Gouvernement a pris l'initiative d'un plan national qui permet à chaque citoyen du Canada d'acquiescer la sensation de sécurité qui résulte de la certitude que si sa propriété subit des dommages à cause de la guerre (et la guerre est beaucoup plus près du Canada depuis 12 mois) il pourra compter sur les ressources du Canada pour l'aider à le dédommager de ses pertes.

COMMENT SE PROCURER L'ASSURANCE CONTRE LES RISQUES DE GUERRE

Les Agents et les Compagnies d'Assurance contre le feu au Canada donnent volontiers leurs services et ceux de leur personnel, ce qui évite la mise sur pied d'une organisation onéreuse qu'il aurait fallu créer sans cela, pour pourvoir à l'administration de ce plan national d'Assurance d'État contre les Risques de Guerre.

VOTRE AGENT D'ASSURANCE
CONTRE LE FEU SE FERA UN
PLAISIR DE VOUS FOURNIR
TOUS LES DÉTAILS SUR CE PLAN
D'ASSURANCE D'ÉTAT.

CETTE ANNONCE EST PUBLIÉE afin que le public soit au courant du plan d'Assurance d'État contre les Risques de Guerre. Les renseignements qu'elle contient ne doivent pas être interprétés comme un résumé complet du plan. L'on peut se procurer ailleurs tous les renseignements quant aux conditions, exclusions, etc.

AUX PROPRIÉTAIRES, LOCATAIRES ET AUTRES

La loi d'assurance contre les dommages de guerre causés par l'ennemi, prévoit une compensation gratuite jusqu'à concurrence de \$3,000.00 pour les maisons habitées par leur propriétaires. Le mobilier du chef de maison est assuré contre le dommage jusqu'à concurrence de \$800.00—les effets de sa femme jusqu'à concurrence de \$400.00—ceux des enfants de moins de 16 ans, jusqu'à concurrence de \$100.00 chacun — les effets des autres qui ne tiennent pas maison, jusqu'à concurrence de \$200.00.

Aucune police n'est requise dans ces cas mais vous pouvez acheter de l'assurance supplémentaire suivant vos besoins.

VOUS OBTIENDREZ TOUS LES DÉTAILS DE N'IMPORTE QUEL AGENT
OU COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

St-Chrysostôme

Mme Rodolphe Ménard de St. Etienne chez Philéas Bourdeau.

M. et Mme Donat Bouchard chez M. et Mme Moïse Bouchard a Saint Maxime la semaine dernière.

M. et Mme Forget de Valleyfield, Mlle Irène Couillard, S.M., de Montréal en vacances chez Mlle Alice Couillard.

Mlle Sylvia McKell est allée faire ses études de garde malade à l'hôpital Homéopathique de Montréal.

Mlles Thérèse Duchaine, Mariette Foisy, M. Rolland Poisey, de Montréal en fin de semaine chez Mme Elzéar Foisy.

Mlle Esther Craig, de Montréal, en vacances chez ses parents, M. et Mme J. J. Craig.

Le notaire Hector Crête, Mme Crête et leurs enfants de Ormstown, M. et Mme Omer Crête, M. Albert Crête de Montréal chez Mme S. Crête dimanche.

Mme Léo Majeau, Mlle Véronique Foisy à Valleyfield récemment.

Mme Albert Huot accompagnait M. et Mme Médor Huot en voyage à Québec la semaine dernière.

Mlle Jeannine Bourdeau à Valleyfield samedi dernier.

Mme G. Robb, Norris Robb, Mme John Gruer et Floyd rendaient visite à M. Ray Reddick à l'hôpital Royal Victoria dimanche.

Mlles Anita Couillard, Thérèse Payant, Anita Huot sont retournées au Couvent à Valleyfield.

M. et Mme Jos. Lazure de St. Urbain, M. et Mme Laframboise de Montréal chez Gérald Turcot dimanche.

M. et Mme Alexis Poupart, M. Goyette chez M. et Mme Thomas Murray à Sherrington mardi.

M. et Mme Chéri Poupart de St. Rémi chez M. et Mme A. Viau.

M. et Mme Bergevin et leurs enfants de St. Timothée en visite chez MM. et Mmes Armand, Alexandre et Wilfrid Payant.

M. et Mme Alfred Ouimet de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Isai Vincent et Mme A. Ouimet.

Mme Demers de Montréal en vacances chez des parents de cette localité.

M. Jean P. Lavalée, Mlle Desforges de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme H. Lavalée.

La famille Wilfrid Huot en visite chez des parents à Montréal dimanche.

Mme Edmour Huot de passage à Montréal la semaine dernière.

Mlle Yvette Boileau de Hemmingford, M. R. Emard de Valley-

field de passage ici samedi soir.

Mlle Antonine Foisy, Mme Lionel Demers chez Mme Cantin à Montréal la semaine dernière.

Mlles Mary et Anne Butorac sont retournées à Montréal après avoir passée les vacances chez Mlles Atkinson.

Mme H. Bénard et sa fille Madeleine de Montréal, chez M. Alphonse Demers.

M. et Mme F. Huot, Marie-Ange et Anita Huot, MM. Joseph et Florent Huot à St-Anicet dernière-ment.

Mme S. Viau de Montréal chez ses enfants, Mme Edmour Payant et Emile Viau.

Le Frère Florian Crête et Maurice Crête de Montréal en visite chez M. Olivier Crête.

M. et Mme J. Gervais de St. Antoine Abbé chez le Dr J. A. Poirier.

Mlles Marie-Ange et Anita Huot pour une semaine à Montréal et St. Maxime.

M. Jérôme Demers chez son frère Hermas Demers à Montréal la semaine dernière.

Mlle Alice Ouimet de Valleyfield en vacances chez ses tantes, Mesdames Décosse.

M. et Mme Eucher Huot, leur fille Raymonde de Montréal chez Trefflé et Zénophile Laberge.

M. et Mme Ralph Weeger, M. et Mme Clifford Weeger et Donna, Mme Lees de Montréal, M. et Mme Walton de Toronto chez M. et Mme A. O. Allan récemment.

SHOWER:

Samedi dernier Mesdames James Anderson, W. G. Allen et Earl Ness

recevaient a un shower a la demeure de Mme Ness, en honneur de leur niece Mlle Lena Reddick,

dont le mariage a lieu le 5 septembre. La future mariée reçut de nombreux et jolis cadeaux. On servit ensuite le thé, il y eut chant et musique.

Ormstown

M. Germain Bourguoin de Montréal visitait sa femme Mme Germain Bourguoin et sa fillette Jacqueline en fin de semaine.

Mlle Lauréa Guérin de Valleyfield visitait des parents et des amies à Ormstown lundi dernier.

BONNE FETE

Nous meilleurs vœux de bonne fête, à Mlle Madeleine Patrick, qui célébrait son septième anniversaire de naissance, vendredi dernier. De la part de ses petites soeurs, Shirley et Mildred.

Les Nouvelles Sociales

Valleyfield

Mme Henri Laberge et Mlle Viollette Laberge en visite chez M. Omer Léger de St. Stanislas de Kostka dimanche dernier.

M. Jean-Claude Clairmont est de retour d'une vacance passé à Ste Philomène.

Mlle Pierrette Clairmont est partie pour le pensionnat de St-Timothée. Bon succès.

Mlle Gilberte Deschamps a rendu visite à ses parents M. et Mme Hector Deschamps de St. Stanislas de Kostka dimanche dernier.

M. et Mme Conrad Monette et Alcide Charette sont allés faire un voyage au Lac St-Jean.

Ils ont visité Dolbeau Mistassini, Normandin, Kénogami, Chicoutimi, Arvida, St. Félicien, Québec et sont revenus enchantés de leur voyage.

Mme Jos. Prigent de Malone, N.Y., a rendu visite à sa soeur, Mme David Lynch.

Mlle Monique Clément est de retour aux Cèdres après un séjour de quelque temps à la villa d'été de M. et Mme Antonio Patenaude à St. Zotique.

Mme Médard Billette, Mlles Anna Lucille Perron, Mlle Jeanne Vallée de Montréal étaient à Malone, N.Y., ces jours derniers.

M. et Mme Edgar Besner de Hull ont passé quelques jours chez Mme Oscar Besner.

Mme Emile Levesque et ses enfants sont retournés à Sherbrooke après avoir passé la saison estivale dans l'île.

Mme Louis-Philippe Godbout et Mlles Marguerite et Colette Godbout étaient de passage à Montréal dernièrement.

M. et Mme Raphaël Ouimet ont rendu visite à des parents de St-Chrysostôme dernièrement.

Mlles Marthe Gendron et Thérèse Ménard étaient de passage à Montréal dernièrement.

Mme Zénon Nadon a passé quelques jours à Châteauguay Bassin chez Mme Georges Soyez.

Mme Adrien Lecompte et ses enfants Jean-Guy et Jean-Claude de Montréal ont passé quelques jours chez M. Napoléon French.

M. et Mme Rodolphe Laberge et leurs enfants Lise et Gilles de Ste Martine, le Dr et Mme Des Troismaisons, M. Arthur Deschamps, Mlle Deschamps, le R.F. Louis Aurèle Lécuyer de Montréal étaient les invités de M. et Mme Zotique Perron dernièrement à leur villa d'été.

M. et Mme Napoléon Lefebvre,

M. et Mme Paul Emile Lefebvre et le R.F. Gérard Lefebvre des Clercs St. Viateur, Mlles Gaby Lefebvre, Suzanne Lefebvre, M. Lauré Lefebvre étaient de passage à St. Rémi dernièrement.

M. et Mme A. Gauthier de St. Clet et Mme Arcade Grenier de St. Polycarpe étaient les hôtes de M. et Mme Antonio Patenaude de St. Zotique dernièrement.

Dernièrement une soirée fut organisée chez M. Arthur Bernard en l'honneur de son neveu M. Fernand Bernard de Ste Apolline, Qué., à l'occasion de sa prochaine entrée au Grand Séminaire. Une adresse fut lue par le R.F. Gérard Lefebvre et une bourse fut offerte à M. Bernard par ses parents et amis de Valleyfield.

Mme Eugène Monette de Montréal a passée quelque temps chez Mme Horace Lauzon.

Mlle Fabiola Bariteau a passé une semaine chez M. O. Maurice à Ste Agathe des Monts.

M. et Mme Charles Cadieux étaient à Hawkesbury, Ont., à l'occasion du Congrès Eucharistique.

M. et Mme Adélar Lahaie, Mme Narcisse Salvail, Mlles Réjane et Gisèle Lahaie, MM. Roland Loïselle et Adrien Lahaie, Mlle Germaine Lahaie étaient de passage à Hawkesbury, Ont., dernièrement.

Mlles Françoise Godbout et Es-

telle Montpetit étaient de passage à Montréal dernièrement.

M. Roger Paré a passé quelques jours à Montréal chez ses parents, M. et Mme J. H. Paré.

Mme Arthur Decarie et son fils de Lachine étaient les invités de la famille Raoul Miron récemment.

M. et Mme Antonio Patenaude étaient à Huntingdon dernièrement les hôtes de M. et Mme Percy Campbell.

Mlles Gabrielle Lefebvre, G. Quenneville, Jeannette Benoit, Lucille Chatel, Mlle Legault et M. Gérard Noël étaient à Hawkesbury, Ont., dernièrement.

M. et Mme Laurent Voyer, M. et Mme Bernard Dupéré et leur fillette Laurette rendaient visite à leurs parents à Berthier.

M. et Mme Arthur Smith, Mlle Jeanne Leduc et M. Guy Leblanc étaient de passage à Cornwall dernièrement.

M. et Mme Médard Benoit et M. et Mme Aimé Lespérance étaient en visite dernièrement à Rockland, Ontario, chez la famille Zotique Danis.

Ne vous servez pas de lait froid pour vos pommes de terre en purée. Si vous vous servez de lait chaud, vous obtiendrez une purée plus légère, plus lisse qui se gardera chaude plus longtemps.

A VENDRE Deux chevaux

S'adresser à - - -

MOCO DAIRY

VALLEYFIELD,

QUE.

CECI EST UNE MANIÈRE D'AVOIR SOIN DE VOS PNEUS



Mais la meilleure manière
c'est d'utiliser le

PLAN DUNLOP POUR LE MÉNAGEMENT DES PNEUS

Voyez le Marchand Dunlop le plus proche aujourd'hui même

QUALITÉ ÉCONOMIE COMPÉTENCE

NOUS AVONS TOUT
POUR VOUS SERVIR
EN PAPIER - EN PAPETERIE

Tél. 654

Articles de Classe	Estampes en Caoutchouc
Articles de Bureau	Livrets de Comptoir
Articles de Magasin	Système McCaskéy
Livres de Comptabilité	Système Ramsay
etc. etc.	etc. etc.

AGENT:

CAISSES ENREGISTREUSES
CLAVIGRAPHES - MACHINES A ADDITIONNER
DUPLICATEURS - COFFRE-FORTS
ETC. ETC.

LA PAPETERIE VALLEYFIELD ENRG.

35 Chemin Larocque C.P. 29 Valleyfield, P.Q.

Hemmingford

M. William J. Brogan de Gardner, Mass., chez Mme M. J. Brogan lundi.

Mlles Esther et Teresa Lyons sont retournées au pensionnat des Rév. Soeurs Jésus et Marie à St. Lambert mercredi.

M. A. Daoust, R.C.M.P. en congé pour deux semaines.

Mme Maurice Sellar chez sa mère Mme H. Auger de ville La Salle mercredi.

Mme Albert Germain et Mme Ernest Gagné à Napierville mercredi.

Mlle Eléane Lacasse en promenade chez sa soeur Mme Marc Gilbert de Charny, Qué.

M. A. Beaulieu et M. D. Benoit à Montréal dernièrement.

M. et Mme R. Chevrette à Québec, M. Raymond Payant de Lacolle chez M. Ernest Payant dimanche.

Mlle Fernande Filion à St. Georges de Windsor pour continuer ses études au pensionnat des Rév. Soeurs de Ste Anne.

M. André Germain nous a quittés jeudi pour le collège des Clercs St. Viateur à St. Rémi de Napierville.



DOCTEUR ARMAND CLAIRMONT
CHRONIQUEUR SPORTIF

"MENS SANA IN CORPORE SANO" SPORTS

ICI ET LÀ • TELEPHONE 735 •

La première joute pour le championnat local, dimanche après-midi, à Valleyfield

La Valleyfield, dirigé par Lucien Leduc, rencontrera soit le Valleyfield ou le Huntingdon dans une série de trois dans cinq — Les gagnants rencontreront les champions de la ligue Starr

**ENCOURAGEONS NOS JOUEURS!
SOYONS NOMBREUX**

Attention, les amateurs de baseball de Valleyfield et la région! Lisez attentivement ce qui suit! Il y va de votre propre intérêt! Soyez au terrain de l'exposition à Valleyfield dimanche prochain pour assister à la première joute de baseball pour le championnat du circuit Valleyfield-Huntingdon. C'est dimanche que les amateurs de Valleyfield et de la région auront l'occasion de voir à l'oeuvre deux des meilleures équipes de baseball du district de Beauharnois.

Comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, l'équipe du coach Lucien Leduc a fini la saison et tête de la ligue Valleyfield-Huntingdon. La deuxième position n'est pas encore décidée, nous apprenait-on mardi soir, mais soit le camp militaire de Valleyfield ou le Huntingdon se rendra au terrain de l'exposition dimanche. Les équipes

militaires de Valleyfield et Huntingdon en viendront aux prises ce soir et si les équipes nécessitent une partie supplémentaire pour établir celle qui devra prendre la deuxième position, cette partie prendra place vendredi soir prochain.

Que tous les amateurs de baseball se le disent! En foule, dimanche prochain, le 13 septembre au terrain de l'exposition à Valleyfield pour voir la première partie du championnat de la ligue.

Cette série de trois parties dans cinq se terminera pour la semaine prochaine puisque le champion de ce circuit doit rencontrer le champion de la ligue Starr dimanche le 23 septembre.

Voici l'alignement probable de l'équipe Valleyfield pour la première joute qui aura lieu dimanche après-midi prochain au terrain de l'exposition à Valleyfield:

Receveurs, E. Cadieux, L. Brooks; lanceurs, George Smith, C. St-Denis, L. Rivest, R. Lecompte, F. Bisnett, 1er but, L. Leroux; 2ième but, G. Brunet; 3ième but, A. Paquette; arrêt-court, S. Sancomb; voltigeurs, R. Boyer, J. P. Méryneau, R. Plante, V. Latour, R. Latour, Quinlan, Ryan et Joannette.

Arrêts de l'autobus fixés par la compagnie

La compagnie de Transport Provincial a fait connaître au conseil de ville le trajet qu'elle voulait suivre pour prendre en voiture les employés des usines de la D.I.L. Ce tracé a subi lecture au conseil hier soir et a reçu des commentaires demandant des précisions et des corrections.

On opine en outre que ce trajet devrait être tracé par les autorités municipales et soumis ensuite à la compagnie afin qu'elle le suive. Une assemblée particulière sera donc convoquée pour régler cette question.

Ste-Philomène

M. et Mme Gérard Legault et leurs enfants, Joseph, Léo et Rita de Stantead en promenade ces jours derniers chez leurs parents de Ste Philomène et Châteauguay.

M. Guy Loïsele à Joliette samedi dernier pour assister au mariage de M. Léopold Brais de St-Isidore avec Mlle Florida Grégoire.

M. et Mme Jean D'Amour et leur fillette Hélène de Beauharnois, M. et Mme Henri D'Amour de Montréal, étaient les invités dimanche dernier de Mme J.-B. D'Amour.

M. et Mme Albert Gendron, Mme Joseph Giroux, M. Joseph Legault et M. Lalonde, de passage à Ottawa, les invités de Raoul Legault.

M. Mathieu Bannon à Châteauguay dimanche chez sa soeur Mme Gérard Reid.

M. et Mme Pierre Lanctôt et leur fillette Monique de St. Constant chez M. Albert Normendeau.

M. et Mme Narcisse Barrette et leurs enfants Gaston, Réjean et Camille de Ville-Emard chez M. Elie Loïsele, dimanche.

M. Lamothe de Montréal de passage chez M. Joseph Lévernois.

M. Henri St-Pierre de St-Isidore chez son amie Mlle Madeline Loïsele dimanche.

M. et Mme Conrad Dubuc de Montréal chez M. Jules Pitre.

Mlle Gabrielle Lefebvre de Valleyfield en promenade chez ses cousines Rollande Madeleine et Marguerite Loïsele.

M. Edgar Lérout du camp militaire en Nouvelle Ecosse, de passage dans sa famille pour quelques jours.

M. et Mme Elzéar Vinet et leur famille à Beauharnois dimanche chez M. Donat Poissant.

STE-PHILOMENE

M. Gérard L'Ecuyer de Montréal chez son père M. Zénon L'Ecuyer.

ANNONCEZ
DANS LA GAZETTE DE
VALLEYFIELD

Chassez la DOULEUR

Frottez simplement avec le
LINIMENT
MINARD

Programme de lutte

— à —
L'aréna de Valleyfield
Dimanche, le 13 Sept. 1942

Combat inédit d'ouverture

Grand combat Européen
8 LUTTEURS DANS L'ARENE

Gerry Bright
Roy Seymour
Tarzan Potvin
George Brown

Sam Chuck
Bill O'Brien
Young Sonnenberg
Jean Louis Renaud

20 MINUTES

Les deux premiers rivaux au matelas dans le groupe.

SPECIAL

Les deux suivants qui seront éliminés.

SEMI-FINALE

Les deux autres qui devront concéder la chute.

FINALE

Les deux derniers lutteurs du combat européen qui seront restés sur l'arène.

ADMISSION: Général, 40c; Réservée, 60c;

Enfants, 25c.

Informations: PAUL LARIVIERE Tél. 1232

N'oubliez pas les grandes courses de chevaux à Valleyfield dimanche, le 20 sept.

M. Anastase Brunette se classe premier du concours annuel de tir aux pigeons, dimanche

Plus de 1,500 personnes se rendent au terrain de l'exposition pour voir les meilleurs tireurs du district à l'oeuvre — MM. Ovila Delisle et Médard Leduc se classent respectivement deuxième et troisième

UN BEAU SUCCES

M. Anastase Brunette, de cette ville, est sorti vainqueur et gagna la coupe, dimanche dernier, du grand concours annuel de tir aux pigeons, après une lutte très contestée que lui ont livrée MM. Ovila Delisle et Médard Leduc. Ces trois concurrents se sont rendus au détail avec 10 sur 10, et ce n'est qu'à l'éliminatoire que MM. Brunette et Delisle se sont trouvés seuls, M. Leduc ayant manqué à la première manche du détail.

A la première ronde, les deux finalistes descendirent chacun un pigeon, mais à la reprise le champion Brunette s'affirma quand il obtint deux touchers tandis que son adversaire manqua ses cibles.

Exactement cinquante-sept tireurs prirent part à ce concours qui s'est déroulé devant une foule de quelque 1500 spectateurs. Parmi les concurrents, on en remarquait de Ste-Barbe, Beauharnois, Nouveau

Salaberry et de Valleyfield, évidemment.

Le second prix a donc été gagné par M. Ovila Delisle et de troisième, par M. Médard Leduc. Le quatrième et le cinquième, disputés entre ceux qui ont obtenu neuf sur dix, furent remportés par MM. Adélar Gobeil et Gaspard Crépin.

Parmi les autres qui ont obtenu neuf sur dix et qui se sont classés parmi les meilleurs, on remarque: MM. René Cartier, Hector Lalonde et Romuald Thibert.

M. Emile Leduc, champion de l'an dernier, ne sembla pas en excellente condition, cette année; il réussit tout de même 8 sur 10, et c'est à la troisième et quatrième rondes qu'il perdit ses pigeons. Plusieurs autres sont dans la classe de 8, et il est certain que l'an prochain ils se mettront en forme pour se classer parmi les premiers.

Gin de KUYPER
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.
40 onces \$3.90
26 onces \$2.70
10 onces \$1.15

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÊT
PRENEZ LES PILULES MORO
1566 ST-DENIS, MONTREAL

Le meilleur tournoi de la saison

Jeanne Lapalme et Bernard Cadieux remportent les honneurs du tournoi chez les Chevaliers dimanche dernier — Peggy Henderson et A. Brault, finalistes, reçoivent des prix de consolation — Des joueurs nombreux des places avoisinantes

Le tournoi de dimanche dernier chez les Chevaliers de Colomb à Valleyfield réunissait le plus grand nombre de concurrents jamais vus à un tournoi cette année. Des joueurs de Beauharnois, Huntingdon, St-Timothée, Nitro, sont venus se joindre aux membres des clubs Moco et Chevaliers pour faire de ce tournoi le meilleur succès de la saison.

Au souper qui fut servi aux membres du tournoi, on pouvait compter soixante-dix assistants. Les équipes, formées par un tirage au sort, mettaient ensemble beaucoup de joueurs et joueuses qui n'avaient jamais joué ensemble auparavant, voire même qui ne s'étaient jamais vus. Ceci ajoutait un intérêt particulier au tournoi, attendu que ce tirage éliminait les ambitions collectives pour mettre en valeur les ambitions individuelles.

Jeanne Lapalme et Bernard Cadieux, qui après le tirage avaient été déclarés grands favoris remportèrent les trophées accordés aux vainqueurs. On avait réservé des prix de consolation pour les finalistes non gagnants.

Voici les résultats du tournoi par ronde:

1ère RONDE

Thérèse Prévost, Chevaliers, et Raymond Bélanger, Chevaliers, l'emportent sur Beth Norris, Nitro et Ken Miner, Nitro, 6-3.

Diana Peto, Nitro et Philippe Julien, St-Timothée, l'emportent sur Lucienne Lauzon, Chevaliers et Greg Haines, Nitro, 6-5.

Thérèse Julien, St-Timothée et Laurent Cyr, Chevaliers, l'emportent sur Marthe Rousseau, Chevaliers et M. Dorais, Huntingdon, 6-2.

Georgette Rochefort, St-Timothée et Jean Malouin, Chevaliers, l'emportent sur Eleanor Henderson, Nitro, et Rod Pearce, Huntingdon, 6-3.

Monique Julien, St-Timothée et Louis Rousseau, Chevaliers,

l'emportent sur Thérèse Julien, St-Timothée et Gerald Allard, Moco, 6-4.

Rachel Huneau, Chevaliers et Gaston Meloche, St-Timothée, l'emportent sur Beth Norris, Nitro et Albert Julien, St-Timothée, 6-0.

Peggy Henderson, Moco et A. Brault, Chevaliers, l'emportent sur Marguerite Filiatrault, Chevaliers et Jack Eagan, Chevaliers, 6-3.

Lucille Leduc, Chevaliers, et Zénon D'Aoust, Beauharnois, l'emportent sur Marthe Rousseau Chevaliers et Philippe Malouin, Chevaliers, 6-3.

Carmel Leduc, Chevaliers, et Bruno Bayard, St-Timothée, l'emportent sur Olive Mayoh, Moco et Roger Laberge, Chevaliers, 6-4.

Marguerite St-Michel, Chevaliers et E.-A. Nadeau, Huntingdon, l'emportent sur Eleanor Henderson, Nitro et Elie Brosoit, Chevaliers, 6-2.

Lucile Perron, Chevaliers, et Doug. Bullock, Nitro, l'emportent sur Georgette Rochefort, St-Timothée et Kay Mayoh, Moco, 6-4.

Jean Rowat, Huntingdon, et Bernard Vinet, Chevaliers, l'emportent sur Peggy Henderson, Moco, et G. Cadieux, Moco, 6-2.

2ième RONDE

Thérèse Prévost et Raymond Bélanger l'emportent sur Diana Peto et Philippe Julien, 6-4.

Thérèse Julien et Laurent Cyr, l'emportent sur Georgette Rochefort et Jean Malouin, 6-4.

Rachel Huneau et Gaston Meloche, l'emportent sur Monique Julien et Gaston Meloche, 6-4.

Peggy Henderson et A. Brault, l'emportent sur Lucille Leduc et Zénon D'Aoust, 6-2.

Carmel Leduc et Bruno Bayard, l'emportent sur Marguerite St-Michel et E.-A. Nadeau, 6-5.

Lucille Perron et Doug. Bullock, l'emportent sur Jean Rowat et Bernard Vinet, 6-1.

Les autres joueurs de cette

ronde y sont parvenus par bail.

Jeanne Lapalme, Chevaliers et Bernard Cadieux, Chevaliers, l'emportent sur Mariette Brassard, Chevaliers et L. Fredette, Chevaliers, 6-3.



*Maître hibou, sur un arbre perché,
Disait à qui voulait l'entendre:
Pour n'avoir rien à vous reprocher
Et être toujours d'humeur tendre,
Ne manquez pas chaque matin
De boire votre jus d'orange.*

Thérèse Cadieux, Chevaliers et G. Cotton, Nitro, l'emportent sur E. Guttridge, Nitro et M. Reany, Beauharnois, 6-5.

QUART DE FINALE

Thérèse Julien et Laurent Cyr, l'emportent sur Thérèse Prévost et Raymond Bélanger, 6-0.

Peggy Henderson et A. Brault, l'emportent sur Rachel Huneau et Gaston Meloche, 6-4.

Carmel Leduc et Bruno Bayard, l'emportent sur Lucille Perron et Doug. Bullock, 6-5.

Jeanne Lapalme et Bernard Cadieux l'emportent sur Thérèse Cadieux et G. Cotton, 6-3.

SEMI-FINALE

Peggy Henderson et A. Brault, l'emportent sur Thérèse Julien et Laurent Cyr, 6-3.

Jeanne Lapalme et Bernard Cadieux l'emportent sur Carmel Leduc et Bruno Bayard, 6-4.

FINALE

Jeanne Lapalme et Bernard Cadieux l'emportent sur Peggy Henderson et A. Brault, 6-4, 6-3.

Il convient de féliciter le comité d'organisation des Chevaliers pour avoir mené avec tant de succès ce magnifique tournoi. Si la présente année ne permet plus aux amateurs de revoir de semblables tournois, celui-ci restera quand même un témoignage de la constante activité que les chevaliers savent déployer pour intéresser leurs membres et les membres des clubs de tennis des alentours.

Un programme de lutte inédit dimanche prochain à l'Aréna

"Combat européen" d'ouverture — Huit lutteurs dans l'arène — Un spectacle qui promet le plus grand intérêt

Le promoteur de lutte local, soucieux de donner à ses amateurs de lutte des programmes de premier intérêt, se surpassera cette semaine en offrant aux sportifs de la lutte un genre de combat inédit encore cette année à Valleyfield et peut-être même depuis plusieurs années.

Il s'agit d'un combat européen d'ouverture qui mettra huit lutteurs dans l'arène. C'est un genre de combat royal dont les éliminés se rencontreront de nouveau au cours de la soirée dans des matches subséquents selon leur position dans l'élimination des combattants.

On conçoit que ces huit lutteurs ne resteront indéfiniment dans l'arène. Les deux premiers éliminés feront les frais d'un match de 20 minutes aussitôt après la fin du combat européen.

Les deux suivants rivaux au matelas se reprendront dans un match spécial qui suivra le vingt minutes précédent.

Les deux autres envoyés au tapis au cours du grand combat viendront aux prises dans la semi finale du programme.

Enfin les deux derniers lutteurs à rester dans l'arène reviendront dans l'arène pour une finale de deux dans trois limitée à 90 minutes.

Comme on peut le voir, l'intérêt d'un tel programme n'est pas à démontrer. Les amateurs qui ont toujours été satisfaits des programmes offerts jusqu'à date pourront voir

dimanche soir prochain un régal dans le domaine de la lutte. Tous ceux qui veulent voir du nouveau se rendront à l'arène dimanche et ils peuvent être certains de ne pas être désappointés.

Il suffit de voir en outre les noms des lutteurs qui seront au programme pour être assuré d'un spectacle de première valeur.

Bright, Sam Chuck, O'Brien, Sonnenberg, Tarzan Potvin et autres sont des gens que le public aime à voir à l'oeuvre. En foule donc à l'arène dimanche.

Le 27 septembre prochain, la troupe de Mme B. Latour viendra donner à l'arène une représentation sous les auspices d'une nouvelle organisation.

La pièce au programme est intitulée "Nuit d'horreur" et promet de susciter parmi les spectateurs des émotions de toutes sortes.

On nous prie de publier cette nouvelle à l'avance. De plus amples informations au sujet de cette représentation seront communiqués au public sous peu.

* * * * *
N'oubliez pas les grandes courses de chevaux à Valleyfield dimanche, le 20. sept.
* * * * *



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que quatre bicycles trouvés et dont les propriétaires sont inconnus sont gardés à la Station de Police No 1. Les propriétaires de ces bicycles pourront les réclamer en s'adressant au Chef de Police et en donnant tous les détails qui seront requis pour fins d'identification, d'ici au 17 septembre 1942 inclusivement.

Après cette date, s'ils ne sont pas réclamés, ces bicycles seront mis en vente par voie de soumission, et des soumissions cachetées sont par les présentes demandées et seront reçues au bureau du soussigné, jusqu'à MERCREDI, le 23 SEPTEMBRE 1942, à quatre heures de l'après-midi, en l'hôtel-de-ville, pour la vente, individuellement ou en bloc, des bicycles qui ne seront pas réclamées.

Ces bicycles pourront être examinés à la station de police No 1 à partir du 18 septembre 1942. Le Conseil de la cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions produites.

Salaberry-de-Valleyfield, ce 9 septembre 1942.

CHARLES CODEBECQ
Greffier de la Cité.

Les "As" sont vainqueurs du tournoi de balle molle

Un magnifique tournoi de balle molle a eu lieu au parc Sauvé, lundi dernier, jour de la fête du travail

Cinq équipes prirent part au tournoi et donnèrent aux spectateurs qui s'étaient rendus sur le terrain une belle exhibition de savoir faire dans le domaine de ce sport favori qu'est la balle molle.

Voici le résultat des parties jouées au cours du tournoi.

Samson vs Les As: Samson, 12; Les As, 21.

Restaurant Loiselle vs Canadiens: Rest. Loiselle, 1; Canadiens, 9.

Finale: Les As vs Canadiens: Les As, 9; Canadiens, 7.

L'équipe du camp militaire devait prendre part au tournoi. Etant arrivés en retard, les soldats ne purent participer au tournoi. Ils rencontrèrent quand même les As dans une partie d'exhibition qui apporta une clôture intéressante au tournoi qui venait de se dérouler.

Des prix furent tirés au cours des parties. Aimé Rivest, premier but des As gagna une chemise donnée par J. O. Quesnel. Chaque joueur des clubs reçut en outre une chemise de joueurs offerte par Henri Cousineau, marchand de merceries, sur la rue Chaussée. D'autres prix furent donnés aux vainqueurs de courses organisées.

Une forte assistance était présente à ce tournoi et partit enchantée de sa journée. Il convient de remercier les organisateurs pour le dévouement apporté à l'organisation de ce tournoi.

Les organisateurs de leur part remercie le public de la sympathie qu'il a témoignée en venant nombreux assister à ce tournoi.



Il est maintenant ILLÉGAL d'accumuler des rebuts d'acier ou des pièces de machinerie inutilisables

Le régisseur de l'acier a décrété qu'aucune personne ne devra garder en sa possession, sauf permis, après le 15 septembre 1942, des rebuts de fer ou d'acier d'une pesanté totale de 500 livres ou plus.

(Aux fins de la nouvelle réglementation, on entend par rebuts de métaux les pièces de machinerie, les profilés de construction ou tout autre article ou produit contenant du fer ou de l'acier et dont on n'a pas un besoin immédiat pour des fins essentielles.)

L'ordonnance décrète également:

Que toute personne ayant en sa possession, après le 15 septembre, des rebuts de fer et d'acier d'une pesanté de 500 livres ou plus, doit en disposer dans les 20 jours.

Que toute personne qui a une raison valable pour ne pas disposer des rebuts de métaux en tant que rebuts de métaux ou qui croit servir quelque fin essentielle en les gardant, doit faire un rapport à cet effet, avant le 15 septembre, à l'administrateur des produits d'occasion de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, immeuble Lumsden, Toronto. Son rapport doit fournir une description exacte des rebuts, donner leur quantité et indiquer l'endroit où ils se trouvent.

Les dispositions de l'ordonnance ne s'appliquent pas aux vendeurs qui tombent déjà sous le coup des ordonnances précédentes et n'atteignent les fabricants et les apprêteurs qui sont légalement en possession de métaux qui doivent servir à la fabrication de certains articles.

On peut se procurer une copie de l'ordonnance S.C. 16 en s'adressant au régisseur de l'acier, ministère des Munitions et approvisionnements.

Toute infraction à ces nouveaux règlements entraîne une amende maximum de \$5,000.00 ou un emprisonnement maximum de 5 années ou les deux pénalités à la fois.

Ministère des Munitions et Approvisionnements

HONORABLE C. D. HOWE, MINISTRE



Ici et là à travers

La terre



nos campagnes

chez nous



Les Prix du Marché

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 5 septembre, 1942 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

POULETS VIVANTS "A ROTIR" ROUGES ET BLANCS

A-6 lbs. et plus 22 c
B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 20 c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19 c

POULETS VIVANTS "A ROTIR" GRIS

A-6 lbs. et plus 23 1/2 c
B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 21 1/2 c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 20 1/2 c

POULETS VIVANTS "A GRILLER"

A-2 1/4 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs. ... 22 1/2 c
B-1 1/4 lb. jusqu'à 2 lbs. 20 1/2 c
C-Pas moins de 1 1/2 lb. 18 1/2 c

POULETS VIVANTS "A GRILLER" ROUGES ET BLANCS

A-2 1/4 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs. ... 20 1/2 c
B-1 1/4 lb. jusqu'à 2 lbs. 18 1/2 c
C-Pas moins de 1 1/2 lb. 16 1/2 c

POULES VIVANTES

A-5 lbs. et plus 21 1/2 c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19 1/2 c
C-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 18 1/2 c
Coqs 14 c

POULETS VIVANTS "A ROTIR" RACE "SUSSEX"

A-6 lbs. et plus 22 1/2 c
B-5 lbs. jusqu'à 6 lbs. 20 1/2 c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18 1/2 c

POULETS VIVANTS "A GRILLER"

A-2 1/4 lbs. jusqu'à 2 1/2 lbs. 19 c
C-Pas moins de 1 1/2 lb. 15 c
B-1 1/4 lb. jusqu'à 2 lbs. 17 c

POULES ABATTUES

Spécial - 5 lbs. et plus 26c
A-5 lbs. et plus 25c
A-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 24c
A-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 23c
B-5 lbs. et plus 22c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c
B-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 20c
C-5 lbs. et plus 19c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 18c
C-3 lbs. jusqu'à 4 lbs. 17c

N.B. - Les oiseaux de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFES

A-Gros 38 1/2 c
A-Moyens 37 c
B- 29 c
C- 25 c
A-Poulettes 33 1/2 c

LAPINS VIVANTS

5 lbs. et plus 14c

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

Bons 18c
Moyens 17c
Communs 16c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

Prix de remise pour beurre et fromage, Montréal et succursale de Québec

BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 31 août 1942, inclusivement.

No. 1 pasteurisé 33 1/2 c
No. 1 non pasteurisé 34 1/2 c
No. 2 33 1/2 c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 1er septembre 1942, inclusivement.

No. 1 19 1/2 c
No. 2 19 1/2 c
No. 3 18 1/2 c

F.A.B. Montréal

N.B. - Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Semaine finissant le 5 septembre 1942, inclusivement

OEUFES

A-Gros 38 1/2 c
A-Moyens 37 c
B- 29 1/2 c
A-Poulettes 33 c
C- 25 1/2 c

VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

Choix - 90 lbs. et plus 18c
Bons - 80 lbs. et plus 17c
Moyens 15c

POULES ABATTUES

A-5 lbs. et plus 23c
A-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 21c
B-5 lbs. et plus 21c
B-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 19c
C-5 lbs. et plus 18c
C-4 lbs. jusqu'à 5 lbs. 16c

POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

A-5 lbs. 28c
B-5 lbs. 26c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A-5 lbs. et plus 27c

B-5 lbs. et plus 25c
C-5 lbs. et plus 22c

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux Coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Pesanteur de 100 lbs. à 140 lbs. 15 1/2 c prix net.

PORCS LIVRES VIVANTS (Classification établie après l'abatage)

Sur base du bacon "Pesanteur chaude" 15 1/2 c

Ormstown

M. et Mme Paul-Emile Bourdon et leurs enfants de St-Rémi, MM. et Mmes Léon Girard, Vincent Girard et Lucien Girard de Montréal ont rendu visite à M. et Mme Cléophas Roy dimanche dernier.

Mlle Yvonne Reid de Valleyfield a passée la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Théophile Reid.

M. et Mme Jack Darby de Montréal visitaient des amis à Ormstown vendredi dernier.

M. Ludger Boutet de Joliette était de passage à Ormstown mardi dernier.

Milles Jacqueline et Françoise Cartier ont passé quelque temps chez des parents et des amis à Montréal la semaine dernière.

M. Germain Brière du camp d'entraînement de St-Jean, Nouveau-Brunswick, a passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Raoul Brière la semaine dernière.

Milles Simonne et Rhéa Lussier de Montréal en fin de semaine chez M. et Mme Wilfrid Lussier, les invitées de Milles Madeleine et Gabrielle Lussier.

M. et Mme Arthur Emond de Valleyfield ont passé la journée du dimanche chez M. et Mme Hérmias Beauchamp.

M. Hervé Dumas à l'entraînement au camp Borden, Ont., a passé la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Adélaïde Dumas.

M. et Mme Raymond Folsy de Montréal ont passé quelques jours chez M. et Mme Pierre Reid la semaine dernière.

M. Romuald Bergevin de St-Etienne était dans notre localité jeudi dernier.

Milles Marielle et Jacqueline Cartier ont rendu visite à M. et Mme Réal Leduc de Valleyfield lundi dernier.

Le Révérend Père Adrien Leduc, de la communauté des Pères Ste-Croix de Ste-Geneviève a passé quelque temps chez la famille Cléophas Roy, ainsi que chez M. et Mme Rolland Guérin la semaine dernière.

M. Adrien Beaulieu de Valleyfield était de passage ici dimanche dernier.

M. et Mme Victor D'Aoust et leurs enfants de Montréal visitaient la famille Pierre Guérin dimanche dernier.

M. Georges Blanchette du camp Borden, Ontario, en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Arthur Blanchette.

Mme Anatole Cartier a rendu visite à Mme France Fleury et Mme Joseph Langlois de Montréal la semaine dernière.

Mlle Hannah Martin de Constance visitait des amis ici samedi dernier.

Mlle Mariette Turcot de Montréal a passée la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Wilfrid Turcot.

M. et Mme Zotique Guérin et leurs enfants de Valleyfield ont rendu visite à M. et Mme Pierre Guérin dimanche dernier.

Mme Gilbert Parent ainsi que ses deux fils Charles-Emile et Tancrede ainsi que M. Roméo Cartier, étaient de passage à Châteauguay, N.Y., et Malone, N.Y., lundi dernier.

M. et Mme Edmour Sorel et leurs enfants de Montréal ont passé quelques jours chez M. et Mme Arthur Blanchette la semaine dernière.

Mlle Hermoza Lemieux visitait des parents à Montréal samedi dernier.

Milles Albertine Forget et Antonia Laberge chez des amies à Valleyfield ces jours derniers.

guay, N.Y., et Malone, N.Y., lundi dernier.

M. et Mme Edmour Sorel et leurs enfants de Montréal ont passé quelques jours chez M. et Mme Arthur Blanchette la semaine dernière.

Mlle Hermoza Lemieux visitait des parents à Montréal samedi dernier.

Milles Albertine Forget et Antonia Laberge chez des amies à Valleyfield ces jours derniers.



ÇA NE VA PAS ?

IL FAUT UN REPOS

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

EXAMEN DE LA VUE

LUNETTES - LORGNONS

VERRES OPHTALMIQUES

Optométriste diplômé,

T. A. LANIEL

Spécialiste en examen de la vue.

Bureau de consultation

— à —

LA BIJOUTERIE

T. A. LANIEL

VALLEYFIELD, P.Q.

12, Nicholson,

Téléphone 243,



LE NOUVEL IMPÔT SUR LE REVENU

PREMIÈRE PARTIE — Ses effets sur Les Personnes Touchant un Traitement ou Salaire

1. Question: QUI DOIT ACQUITTER L'IMPÔT?

Réponse: Tout célibataire qui reçoit un revenu supérieur à \$660 par année et toute personne mariée qui reçoit plus de \$1200.

2. Question: QUELLES FORMULES DEVEZ-VOUS REMPLIR?

Réponse: À moins que vous ne soyez célibataire sans charge de famille et que vous n'effectuiez aucun paiement admissible à titre d'épargne personnelle (Item 5D), vous devez produire la Formule TD-1 à votre employeur. Autrement, celui-ci est tenu d'opérer les déductions spécifiées au Tableau des déductions d'impôt à l'endroit d'un célibataire sans charge de famille et sans épargne personnelle.

Si les $\frac{3}{4}$ ou plus de votre revenu proviennent de salaires ou de traitements, vous devez produire votre Déclaration d'Impôt de 1942 avant le 30 septembre 1943. Si votre revenu ne dépasse pas \$5,000 et ne comporte pas un revenu de placements d'au delà de \$100, employez la Formule T-1 Spéciale; dans l'alternative servez-vous de la Formule T. 1.

3. Question: QUAND ET COMMENT SERA PERÇU VOTRE IMPÔT?

Réponse: Votre employeur est tenu par la loi d'opérer les déductions sur votre traitement ou salaire en raison de votre impôt de 1942 pendant la période comprise entre septembre 1942 et août 1943. Chaque déduction doit correspondre aux montants spécifiés au Tableau officiel des déductions d'impôt eu égard au taux courant de votre rémunération, à votre statut matrimonial et à vos épargnes personnelles déclarées sur la Formule TD-1 (Item 2 ci-haut).

Le Tableau est conçu de façon à recueillir environ 90% de l'impôt dont vous êtes redevable sur votre traitement ou salaire, ce qui laisse un solde de pas plus de 10%, dans la plupart des cas, que vous devez acquitter (en plus de l'impôt sur vos autres revenus, s'il y a lieu) en produisant votre Déclaration de revenu en septembre 1943.

Si votre traitement ou salaire s'élève à moins des $\frac{3}{4}$ de votre revenu vous devez verser l'impôt dont vous êtes redevable pour vos autres revenus par versements obligatoires (Voir deuxième partie ci-dessous).

4. Question: QU'ENTEND-T-ON PAR REVENU IMPOSABLE?

Réponse: Votre revenu comprend votre traitement ou salaire intégral, avant que ne soit opérée quelque déduction que ce soit, plus les allocations de subsistance, gratifications ou indemnités (y compris l'indemnité de vie chère) et la valeur de toute pension, logement ou provisions, etc. fournis par votre employeur. Entrent également en ligne de compte les recettes telles qu'intérêts et dividendes, loyers (moins taxes, réparations, etc.), redevances et rentes viagères. Vous déduisez sur votre revenu total vos paiements (à concurrence de \$300) versés à certaines catégories de caisses de retraite ou de fonds de pension des employés, vos dons aux œuvres de charité à concurrence de 10% de votre revenu, et les frais médicaux s'ils s'établissent à plus de 5% de votre revenu (maximum pour les célibataires \$400, pour les personnes mariées—\$600, plus \$100 pour chacune des quatre premières personnes à charge), afin de trouver le montant de votre revenu imposable.

Une brochure intitulée
"VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU DE 1942"
sera disponible, sous peu, aux bureaux des inspecteurs de l'Impôt sur le revenu.

5. Question: COMBIEN VERSEZ-VOUS?

Réponse: (A) Impôt normal—(le taux approprié quel qu'il soit, s'applique au plein montant de votre revenu imposable du premier dollar jusqu'au dernier).

- (1) Célibataire—
jouissant d'un revenu imposable de \$660 à \$1800—7%
jouissant d'un revenu imposable de \$1800 à \$3000—8%
jouissant d'un revenu imposable de plus de \$3000—9%
- (2) Personne mariée (ou statut équivalent) jouissant d'un revenu imposable de plus de \$1200—7%
- (3) Charges de famille—Dégrèvement de \$28 pour chacune d'elles.

(B) Impôt progressif—

- (1) Sur les premiers \$660 du revenu imposable—Aucun impôt.
30% des \$ 500 suivants | 55% des \$ 5,000 suivants
33% des 500 suivants | 60% des 7,000 suivants
37% des 1,000 suivants | 65% des 10,000 suivants
41% des 1,500 suivants | 70% des 20,000 suivants
45% des 2,000 suivants | 75% des 30,000 suivants
50% des 3,000 suivants | 80% des 40,000 suivants
85% de tout excédent de \$100,000
- (2) Personne mariée (ou statut équivalent)—Dégrèvement de \$150.
- (3) Charges de famille—Dégrèvement pour chacune d'elles—jusqu'à \$80.

(C) Surtaxe—4% sur le revenu de placements au delà de \$1500 sans exemption.

NOTES:

- (1) Vous n'êtes tenu en aucun cas d'acquitter un impôt net (c.à.d. une fois les dégrèvements opérés pour charges de famille) qui réduit votre revenu imposable à moins de \$660, si vous êtes célibataire, ou de \$1200, si vous êtes marié.
- (2) Si l'épouse reçoit un revenu non gagné de plus de \$660, son mari et elle-même sont alors imposables au même titre que les célibataires; mais tout revenu que l'épouse gagne par son travail n'enlève pas à son mari le droit de se prévaloir du statut d'une personne mariée aux fins de l'impôt. Une femme mariée est toujours considérée, aux fins de l'impôt, comme célibataire, sauf lorsque le revenu du mari s'élève à moins de \$660.

(D) Dégrèvement pour épargnes personnelles—

Vous pouvez déduire sur l'épargne obligatoire de votre impôt (item 6) les paiements effectués en 1942 en vue—

- (1) de caisses ou de fonds autorisés de retraite ou de pension des employés (ou sous forme de contributions syndicales);
- (2) de primes sur les polices d'assurance-vie émises avant le 23 juin 1942 (pour les polices émises après cette date, consultez votre compagnie d'assurance ou l'inspecteur de l'Impôt sur le revenu);
- (3) de rentes viagères ou de polices d'épargnes qui ne peuvent être ajournées sans entraîner une perte substantielle ou la déchéance; et
- (4) les paiements sur le principal d'une hypothèque ou d'une promesse de vente, antérieures au 23 juin 1942, d'une propriété résidentielle;

pourvu que (a) ces paiements ne dépassent pas la portion d'épargne de l'impôt, et (b) que les reçus pour ces paiements accompagnent votre déclaration d'impôt.

(E) Impôt de Défense nationale—

Cet impôt n'est plus en vigueur après le 31 août 1942. Les déductions opérées de janvier à août 1942, comptent comme paiements de votre impôt de 1942.

6. Question: QUELLE PARTIE DE VOTRE IMPÔT CONSTITUE L'ÉPARGNE?

Réponse:

- (1) Célibataire—la moindre des deux sommes suivantes:
 - (a) La moitié du total de votre Impôt normal, de votre Impôt progressif et de votre Surtaxe; ou
 - (b) 8% de votre revenu imposable (maximum \$800) plus 1% pour chaque personne à charge (maximum \$100 pour chacune d'elles).
- (2) Personne mariée (ou statut équivalent)—la moindre des deux sommes suivantes:
 - (a) la moitié du total de votre Impôt normal, de votre Impôt progressif et de votre Surtaxe; ou
 - (b) 10% de votre revenu imposable (maximum \$1,000) plus 1% pour chaque personne à charge (maximum \$100 pour chacune d'elles).

Il vous sera remboursé après la guerre et ce, à 2% d'intérêts, la portion de l'épargne que vous payez effectivement.

7. EXEMPLES DES SOMMES EXIGIBLES SUR TOUT REVENU "GAGNÉ" EN 1942 (après avoir tenu compte de l'impôt de Défense nationale effectivement retenu de janvier à août 1942)

REVENU DE 1942	CÉLIBATAIRE SANS CHARGE DE FAMILLE		PERSONNE MARIÉE SANS CHARGE DE FAMILLE		PERSONNE MARIÉE — 2 PERSONNES À CHARGE	
	Impôt, y compris Epargnes	Impôt seulement	Impôt, y compris Epargnes	Impôt seulement	Impôt, y compris Epargnes	Impôt seulement
\$ 750	\$ 54.50	\$ 14.75				
1,000	139.67	58.67				
1,500	297.20	177.20	\$ 167.20	\$ 58.60	\$ 25.66	\$ 1.16
2,000	507.46	347.46	364.13	164.13	174.80	67.40
2,500	709.13	509.13	567.46	317.46	378.13	160.73
3,000	924.40	684.40	784.40	484.40	595.06	260.86
3,500	1,181.06	901.06	1,007.73	657.73	818.40	398.40
4,000	1,407.73	1,087.73	1,231.06	831.06	1,041.73	561.73
5,000	1,894.67	1,494.67	1,711.33	1,211.33	1,522.00	922.00

2IÈME PARTIE — Ses effets sur

LES PERSONNES DONT LE REVENU NE PROVIENT PAS DE TRAITEMENTS OU SALAIRES (Hommes d'affaires, professionnels, actionnaires, agents à commission, etc.)

1. VERSEMENTS—Vous êtes tenu d'acquitter votre impôt sur le revenu de 1942 par versements trimestriels à compter du 15 octobre 1942. Au cours du mois de septembre vous pourrez obtenir des inspecteurs de l'Impôt sur le revenu les Formules de Remise T. 7-B concernant les particuliers.

2. DÉCLARATIONS—Vous devez produire votre déclaration de revenu de 1942 sur la Formule T. 1, le ou avant le 30 avril, 1943.
N.B.—Les item 1, 4, 5 et 6 de la première Partie se rapportent également à votre cas.

SI VOUS ÊTES UN EMPLOYEUR versant à toute personne une rémunération quotidienne, hebdomadaire, mensuelle ou autre, il vous incombe de déduire les versements d'impôt sur le revenu sur les traitements ou salaires payés par vous, à compter de la première période de paye commençant en septembre, et de faire tenir dans la semaine qui suit le jour de paye les sommes ainsi déduites à votre inspecteur de l'Impôt sur le revenu. La loi prévoit des sanctions sévères pour ceux qui négligeront d'opérer les déductions ou de les remettre à qui de droit. Si vous êtes dans le doute quant aux déductions que vous devez opérer, communiquez immédiatement avec votre inspecteur de l'impôt sur le revenu.

DOMINION DU CANADA — MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

Le Ministre du Revenu national
COLIN GIBSON

DÉCOUPEZ CETTE ANNONCE POUR LA CONSULTER AU BESOIN

Le Commissaire de l'Impôt sur le revenu
C. FRASER ELLIOTT

IT 3WF

LA CLEF DU
SUCCES EN
AFFAIRES
—
LE TRAVAIL
L'HONNETETE
et L'ANNONCE
—
ANNONCEZ

Le Courrier

POUR ÊTRE
BIEN VÊTU
Habillez-vous chez
GEORGES CARDINAL
83 St-Laurent - Tél. 184

Pour votre
EPICERIE ET BIÈRE
BOIS ET CHARBON
BIJOUTERIE
J. E. CHARLEBOIS
82 Ellice - Tél. 46

de Beauharnois

ABONNEMENT

Six mois:—\$1.00
Un an:—\$2.00

Josaphat Legault

Gérant de
la circulation

Tél. 735

Page 16

Jeudi, le 10 septembre, 1942

CARNET SOCIAL ...

Mme Eugène Leduc du Détroit, Michigan, actuellement de passage en notre ville, depuis quelques semaines, est en visite chez sa mère Mme L. Ovide Gagnier; Mme Leduc est accompagnée de sa fille.

M. et Mme Paul Emile Noreau de Montréal, de passage à Beauharnois, en fin de semaine, étaient reçus par Mme J. Wilfrid Noreau.

M. et Mme Oscar Legault, de Ville Lasalle, se rendaient en notre ville ces jours derniers, visiter M. et Mme Hervé Jenneau.

Mlle Bernadette Melançon de Sherbrooke, de passage ici, au cours de la semaine dernière, visitait son oncle, M. Bernard Melançon.

M. et Mme Antoine Daigneault ainsi que leurs enfants passent une quinzaine en notre ville, où ils sont reçus par Mme Louis Daigneault, MM. et Mmes Paul Emile Leduc et Eucher Marchand.

M. Pierre Courteau de Montréal passait la fête du Travail parmi nous, l'invitée de sa tante, Mme J. Homer Mercier.

M. et Mme Almé Brunet étaient de passage à Montréal, en fin de semaine; ils étaient accompagnés de M. et Mme Lucien Faubert de Saranac Lake N.Y.

M. et Mme Euchariste Labadie sont retournés à Toronto, après une courte promenade en notre ville où

ils étaient reçus par leurs amis, M. et Mme John Morin.

M. le docteur et Mme L. J. Corrigan, de Watertown, N.Y. de passage à Beauharnois, à l'occasion de la fête du Travail, s'arrêtaient chez Mlle R. Faubert.

MM. et Mmes Ubald Dussault, Louis Dussault et Fournier, tous de Montréal, passaient quelques jours en notre ville, les invités de MM. et Mmes J. Emile Dussault et J. Emile Primeau.

Mlle Alice Tessier de Montréal, de passage ici, dimanche dernier, visitait sa mère, Mme Joseph Tessier.

M. et Mme Joseph Duranseau sont retournés à Trois-Rivières, après une courte randonnée en notre ville, saluer Mlle Gertrude Lesire.

Mme Edouard Duranseau de St-Jean, Qué. actuellement de passage à Beauharnois, est en visite chez sa fille, Mme Augustin Dufault.

DECES

GAGNIER—En l'église St-Clément de Beauharnois, lundi le 8 septembre 1942, fut chantée une messe de troisième anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Ovide Gagnier, recommandée par son épouse.

FAUBERT—Lundi fut chantée en notre église paroissiale de St-Clément de Beauharnois, une messe de premier anniversaire, pour le repos de l'âme de M. Henri Faubert, recommandée par son épouse.

THEATRE ALAMO Châteauguay Bassin

Film français
Vendredi et dimanche,
11 et 13 septembre
"LE FEU DE PAILLE"

- avec -
LUCIEN BAROUX et OZANNE
DEMAZIS

- aussi -
"INVISIBLE AGENT"
Mardi et mercredi,
15 et 16 septembre
"PARDON MY SARONG"

- avec -
ABBOTT et COSTELLO
Les 18 et 20 septembre

"LA CHARETTE
FANTOME"

- et -
FILM ANGLAIS

EMARD—Mardi fut chantée en l'église St-Clement de Beauharnois, une messe de septième anniversaire, (Suite à la page 9)

Tirez le meilleur parti de votre THÉ ..

employez
de l'eau **BOUILLANTE**

"SALADA"

L'organisation de la fête ...

(Suite de la page 1)

Chanoine O. Bissonnette, curé, MM. Maxime Raymond, H. S. Spencer, gérant de la Howard Smith Paper Mill, W. R. McLeod, ingénieur résident de la Compagnie Aluminum Company of Canada, Ltd., R. Calhoun et C. Théoret de la compagnie Kilgour, le Rév. Frère Croteau, directeur du collège de Beauharnois, J. Turnbull, de la compagnie Ste Lawrence Alloys, O. Dorais, président de la commission scolaire, E. Lamoureux, A. Morrisseau, J. Hébert et Bouchers, présidents des unions ouvrières de Beauharnois, R. Pednault, chef-commis et gérant de bureau de la compagnie Aluminum Company of Canada Ltd. J. Allard, échevin de cette ville et autres.

bull fit visiter l'usine St. Lawrence Alloys.

Une foule de près de mille personnes assista aux divers événements sportifs qui se déroulèrent sur le terrain du collège au cours de l'après-midi. M. Robert Robinault agissait comme maître de cérémonies. Au cours de la soirée des courses eurent lieu sur la rue Ellice et la distribution des prix fut faite au parc municipal.

La fanfare prêta généreusement son concours au cours de la journée.

En un mot tous et chacun conservent un beau souvenir de la fête du travail de cette année.

Ste-Philomène

Mlles Réjeanne Prud'homme, Claire Bourcier, Annette Hébert, MM. Fernand Prud'homme, Albert Lérout, Yvon Hébert assistaient dimanche à une représentation "Un homme et son péché".

M. et Mme Benoit Desjean et leurs enfants de Valleyfield chez M. Philippe Desjean.

Buvez du lait pasteurisé

Les adultes ne boivent pas assez de lait et les enfants n'en boivent jamais trop. C'est un breuvage dont on ne peut se dispenser. C'est la base d'une diète substantielle. Le lait est l'aide de la nature pour la protection de la santé.

D'après un article qui paraissait récemment dans "Health Magazine" on ne peut obtenir un pourcentage proportionné de Vitamine B2 sans une consommation de lait régulière et abondante. Les adultes et les enfants devraient se faire un devoir de boire du lait régulièrement. C'est un aliment pour stimuler l'énergie.

Pour une bonne qualité de lait et de crème pasteurisés adressez-vous à

THE MOCO DAIRY
Tél. 271-W
Valleyfield, P.Q.

CARTES Professionnelles et d'affaires

Gérard Gendron
Assurances générales
Vie, feu, vol, accident, automobile
Valeur de placement
Casier postal 322
110, rue Ellice, Beauharnois

Dr J.-E. Amyot
M.D., L.M.C.C.
Beauharnois
128, rue Ellice Téléphone 75

Jean D'Amour
AVOCAT
Beauharnois
Tél. No 6-12, rue Ste-Catherine

Tél. 137
René P. Leduc
Assurances
Feu - Accident - Vie
11, rue Richardson - Beauharnois

Docteur E. Simon
RAYONS-X
120, rue Ellice Tél. 21
Beauharnois

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

HEURES DE BUREAU
MARDI—7.30 p.m. à 9.30 p.m.
JEUDI 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
SAMEDI 1.30 p.m. à 9.00 p.m.

HEURES DE BUREAU
MARDI—7.30 p.m. à 9.30 p.m.
JEUDI 7.30 p.m. à 9.30 p.m.
SAMEDI 1.30 p.m. à 9.00 p.m.

Dr J.-S. Lynch
chirurgien-dentiste
Spécialité: dentiers
41, rue Ellice, Beauharnois, Qué.

Dr Lionel Gendreau
chirurgien-dentiste
Spécialité: extraction
41, rue Ellice, Beauharnois, Qué.

SALON MORTUAIRE J.-R. REID
Directeur de funérailles et embaumeur diplômé
Service d'ambulance moderne à la disposition du public
12 Ch. de la Beauce
Beauharnois
Tél. 88
Jour et nuit